



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

FINALES COUPES DE LYON ET DU RHONE SENIORS ET COUPE VIAL (Féminines)

Le 09/06/2019 - CHAMPAGNE AU MONT D'OR



*Vainqueur Coupe de Lyon et du Rhône Seniors
FC LYON 1*



*Finaliste Coupe de Lyon et du Rhône Seniors
MDA FOOT 2*



*Vainqueur Coupe VIAL
FC BORDS DE SAONE 1*



*Finaliste Coupe VIAL
FC CHAPONNAY MARENNES 1*

PERMANENCE TELEPHONIQUE (horaires et terrains) :

- * Vendredi 14 juin 2019 à partir de 18 h 00
- * Samedi 15 juin 2019
- * Dimanche 16 juin 2019

M. Serge GOURDAIN au 06 10 35 30 00

PERMANENCE TELEPHONIQUE DEDIEE AUX ARBITRES :

06 66 67 89 29

PERMANENCE TELEPHONIQUE FMI :

M. Eric AGUERO au 06 65 93 95 77

M. Serge GOURDAIN au 06 10 35 30 00





SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juin 2019

Secrétaire Général : François LOPEZ **Secrétaire Général Adjoint** : Serge GOURDAIN

Présents : François LOPEZ - Serge GOURDAIN

➡ RAPPEL

ASSEMBLEE GENERALE DU DLR LE 15 JUIN 2019 A SOURCIEUX LES MINES : Les clubs voisins adoptez si possible le covoiturage, cela facilitera le stationnement, c'est aussi préserver l'environnement

➡ PROMPTS RETABLISSEMENTS

Le Président et les élus du District de Lyon et du Rhône souhaitent un bon rétablissement à **Roselyne ROS** membre actif de la commission Futsal du DLR.

➡ INVITATIONS

- **U.S. MILLERY VOURLES** : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **vendredi 14 juin 2019** à leur soirée partenaire au Domaine la petite Gallée à Millery. Le District de Lyon et du Rhône remercie **U.S.M.V** pour son invitation

- **E.S GRENAY FUTSAL** : Le club invite **Pascal PARENT** Président du District de Lyon et du Rhône le **dimanche 16 juin 2019** au repas des 50 ans du club. Remerciements. **Serge GOURDAIN** représentera le DLR.

- **F.C BULLY** : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **SAMEDI 15 juin 2019 à 18h30** à la célébration des 80 ans de leur association au stade des grandes terres. Le DLR remercie le club du **FC BULLY** pour leur invitation et sera représenté par **Bernard BOISSET** élu au Comité Directeur et Président de la Commission de discipline qui remettra la plaquette du District.

- **FC MENIVAL** : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **DIMANCHE 23 juin 2019 de 10h à 19h** à la célébration des 60 ans de leur association au stade A. Morin. Le DLR remercie le club du FC MENIVAL pour leur invitation et sera représenté par **Gilles PORTEJOIE** élu au Comité Directeur et Président de la Commission de délégations ainsi que **Saïd INTIDAM** élu au Comité

- **F.C. SAINT ROMAIN DE POPEY** : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **samedi 29 juin 2019 à 11h** au vin d'honneur qui sera servi **au stade** à l'occasion de leur soixantième anniversaire du club. Le DLR remercie le club du **F.C. SAINT ROMAIN DE POPEY** pour leur invitation et sera représenté par **Christian SCHEIWE** élu au Comité Directeur et **Bernard BOISSET** élu au Comité Directeur et Président de la Commission de discipline qui remettra la plaquette du District.

- **F.C. FRANC LYONNAIS** : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **samedi 29 juin 2019 à 11h30** à la célébration des 50 ans de leur association au complexe des Prolières à Cailloux sur Fontaines. Le DLR remercie le club du FC Franc Lyonnais pour leur invitation et sera représenté par **Farid DJEBAR** élu au Comité Directeur et Président de la Commission technique qui remettra la plaquette du District.

- **ACS MAYOTTE du Rhône** : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **samedi 29 juin 2019** à leur premier tournoi de football à LYON 8^{ème} avenue Paul Santy. Le District de Lyon et du Rhône remercie **ACS MAYOTTE** pour son invitation.

➡ AFFAIRE DISCIPLINAIRE

AFFAIRE AD 23 : Le Bureau du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône en vertu de l'article 5-4.1.3 du Règlement Disciplinaire fait appel de la décision prise par la Commission de Discipline du Club USM PIERRE BENITE contre la Commission de Discipline : Coupe de Lyon et du Rhône Vétérans du 29/05/19 – ENT. ST PRIEST // USM PIERRE BENITE



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04
tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juin 2019

Présents : Michel BLANCHARD et Franck BALANDRAS

RELEVES DE COMPTE N°4 SAISON 2018/2019

Les relevés de compte n°4 ont été envoyés à tous les Trésoriers de Club le lundi 15 avril 2019 et étaient à régler au plus tard le jeudi 2 mai 2019. Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au **mercredi 29 mai 2019**. Sans régularisation de votre part vos équipes ne pourront pas s'engager pour la saison 2019/2020.

Clubs Libres

545631 OLYMPIQUE VIENNOIS
549983 ST JEAN VILLEURBANNE AS
590353 A.S.LYONNAISE REP.DEMOCR. CONGO

COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29
coupe@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juin 2019

Présidente : Martine GRANOTTIER

Membres CD : Bernard COURRIER, Serge GOURDAIN, Eric AGUERO, Roland BROUAT

Membres : Alain BARBIER – Gilbert BENOIT – Gilbert BOUTEYRE — Daniel FUENTES – Maurice MOUROZ – PEYRAUD Pascal – TEDIM DA SILVA RIOS Noé – Sébastien MARTIN

Absents excusés : Daniel FUENTES - PEYRAUD Pascal – TEDIM DA SILVA RIOS Noé – Sébastien MARTIN – GEREZ André

Absents excusés : Daniel FUENTES – Sébastien MARTIN

INFORMATION IMPORTANTE

Les clubs de LYON SPORT METROPOLE, AS CONFLUENCE, ST ALBAN DE ROCHE et BEAUJOLAIS FOOT sont priés de venir récupérer leurs dotations à l'accueil du district au plus tard le lundi 17 juin à 19 h 00.

Passé ce délai, la dotation sera annulée. Cette dotation résulte de leur bon parcours en Coupe Seniors du DLR (un mail a été envoyé à tous les Clubs concernés le 05/06/19).

COUPE DE FRANCE 2019/2020

Les engagements en Coupe de France édition 2019/2020 sont ouverts. La date limite des engagements pour cette compétition est fixée au 15 JUIN 2019. Les clubs disputant les championnats nationaux et régionaux SENIORS sont automatiquement inscrits. Les clubs départementaux doivent valider leur engagement via FOOTCLUBS avant le 15 Juin 2019.



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 11 juin 2019

Président : François LOPEZ (présent) **Vice-Président** : Arsène MEYER (présent)

Secrétaire : Sylvie PLATROZ, Monique HABARY

Représentant des clubs et analyse des cartons : HERVE BAUDOUX

Membres du CD : Martine GRANOTTIER - Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Saïd INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentants des commissions : Sylvain RICHARD (Technique) - Thierry PESTRITTO (PAC), - Patrice ECHINARD (Dispositif Etoile)

RECEPTION COURRIER

Nous enregistrons le courriel de monsieur **VUAILLAT François** qui nous informe de sa démission du club de Sainte Foy les Lyon.

COMMISSION DE DELEGATIONS

Tél 04 72 76 01 10
delegation@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 11 juin 2019

Président : PORTEJOIE GILLES - **Secrétaire** : MARET CHRISTEL - **Membre** : KEROUANI HOCINE

INFORMATION IMPORTANTE

Il est rappelé aux clubs d'utiliser la demande de délégués à télécharger sur le site du District, rubrique Délégations et de respecter le délai de 2 semaines avant la rencontre. A défaut, vos demandes ne seront pas prises en compte !

A tous les clubs : libres et futsal en cas de match reporté, annulé, ou de changement d'horaire ou de lieu, vous DEVEZ impérativement prévenir le délégué désigné (se reporter à la liste des délégués, consultable dans la rubrique commission délégation,

RAPPEL : les frais des délégations ci-après sont imputés aux deux clubs, sauf indication contraire.

Mesdames et Messieurs les délégués, nous vous rappelons qu'en cas de convocation par les diverses instances soit du District de Lyon et du Rhône, soit par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, et, EN CAS D'INDISPONIBILITE, merci de bien vouloir fournir un justificatif d'absence, aux instances concernées.

Mesdames et Messieurs les délégués, en cas d'indisponibilité, merci d'utiliser le formulaire téléchargeable sur mon compte FFF et de l'envoyer à la commission délégations, 15 jours auparavant.

Les rapports doivent OBLIGATOIREMENT être sur la boîte mail de la délégation pour le lundi avant 12h00 (delegation@lyon-rhone.fff.fr)

DESIGNATIONS

SAMEDI 15/06/2019 :

COUPE BREVENNE :

U 15 : SUD OUEST 69 // HAUT LYONNAIS : LARIBI HADI 14H

U 17 : ST FOY LES LYON // MEGINAND : DUCHAMP ALAIN 16H

COUPE BEAUJOLAIS :

U 17 : ENT MONT BROUILLY // ST AMPLEPUIS : GOMEZ HENRI 17H



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

BARRAGE SENIORS D1 : LYON OUEST SC // VENISSIEUX FC 2 : MAMMERI YOUSSEF 15H30
FINALE D1 : VILLEFONTAINE // FEYZIN C.B.E : VASSIER GEORGES 17H30

DIMANCHE 16/06/2019

COUPES DE LYON ET DU RHONE JEUNES :

U 15 : MEYZIEU // LYON FOOTBALL 3 : LUISETTI NICOLE 10H

U 17 : SP CLUB DU GARON // VAULX EN V FC 2 : BOUVARD NATHALIE 14H30

U 20 : ET.S. TRINITE // O.ST QUENTIN FAL : MARET CHRISTEL 16H30

COUPE VIGNERONS : BEAUJOLAIS FOOT // ODENAS CHAR : HONORE OLIVIER 14H

COUPE MAGAT : ST JEAN SPORT // RENEINS VAUXONNE : BOISSET BERNARD 17H

MONT DU LYONNAIS : CHAPONOST 3 // VAL LYONNAIS 3 : BOURAS ALI 14H

BALLANDRAS : ST PIERRE MIN // GREZIEU LE MARCHE : KEROUANI HOCINE 17H

COUPE G.V.R : **U 15** : VILLEFONTAINE // COLOMBIER : HERNANDEZ J-MARIE : 14H

U 17 : TOUSSIEU // CHANDIEU.HEYRIEUX : VASSIER GEORGES 16H30

COUPES SAONE METROPOLE : **U 15** : FC CROIX ROUSSIE // FC VAULX 3 : MAMMERI YOUSSEF 10H

U 17 : TASSIN U.O.D.L // ST CYR/COLLONGES : LAMBERT LAURENT 16H30

COUPE PACARD SENIORS : NEUVILLE // FONTAINES : MAMMERI YOUSSEF – LAMBERT LAURENT 16H30

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél 04 72 76 01 09

reglement@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juin 2019

Membres du Comité Directeur : INZIRILLO Joseph (Président) – BLANCHARD Michel - MORCILLO Christophe.

Membres représentants des clubs : PIEGAY Gérard - MARZOUKI Mahmoud – TOLAZZI André MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – BORNE Sandrine – VASSIER Georges

Membres présents à la réunion : INZIRILLO Joseph -- MONTERO Antoine – TOLAZZI André -- BLANCHARD Michel – PIEGAY Gérard – VASSIER Georges – MORCILLO Christophe – BORNE Sandrine - MARZOUKI Mahmoud

Compte tenu des délais liés aux matchs de fin de saison (barrages et matchs de coupes), une réunion s'est tenue le 06/06/2019.

Membres présents à la réunion : INZIRILLO Joseph (Président) - BLANCHARD Michel - MONTERO Antoine

LA CR COMMUNIQUE AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

RAPPELS : Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, vous êtes priés de respecter la procédure décrite ci-dessous.

Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les évocations sont à envoyer à l'adresse électronique (courriel) du DLR et uniquement à l'adresse suivante : district@lyon-rhone.fff.fr

Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante (aucun renseignement ne sera donné les week-ends ou jour des rencontres et encore moins par téléphone) : reglement@lyon-rhone.fff.fr

INFORMATION AUX CLUBS

La CR rappelle que l'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.** Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.



La FMI propose plusieurs possibilités de réserves qui ne correspondent pas forcément au règlement du DLR.

La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement.

Il est rappelé que les réserves inscrites dans la FMI sont des réserves fédérales et que certaines réserves ne sont pas totalement adaptées au District de Lyon et du Rhône de Football. Pour les réserves du District non pré-remplies dans la FMI, les Clubs doivent utiliser la mention « Réserve autre sur équipe recevante » ou « Réserve autre sur équipe visiteuse » et établir la réserve eux-mêmes. **A compter de la saison 2018/2019, toutes réserves FMI ne correspondant pas à un grief visé par un article du DLR seront systématiquement rejetées**

MODIFICATION SAISON 2018 – 2019

Modification Article 10 Alinéa B-3

Article 10 alinéa B-3 des Règlements Sportifs du DLR : Les joueurs d'une équipe supérieure, ayant participé à la dernière rencontre précédente de championnat, ne pourront si celle-ci ne joue pas, le même week-end de compétition (le week-end s'entendant du vendredi au dimanche soir*) compléter les équipes inférieures. Les rencontres de Coupes (de Groupement - du District - de Ligue - de France) ne sont pas comptabilisées pour l'application de cet Article (AG du 28 juin 2002). * *rajouter l'annotation « ou au lundi soir si celui-ci est férié »*

Football diversifié - ARTICLE 8 B - EQUIPES INFÉRIEURES : Dans tous les cas, les joueurs d'une équipe supérieure ayant participé à la dernière rencontre précédente de championnat ne pourront si celle-ci ne joue pas compléter les équipes inférieures.

RECEPTION - RECLAMATIONS D'AVANT MATCH

Affaire N° 208 : UFB St Jean d'Ardière – Lyon Football FC 3 – U 15 - Coupe du Rhône

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 02/06/2019

EVOCAION

Affaire N° 209 : O. Vaulx-en-Velin – O. Saint-Quentin-Fallavier – U20 – D3 – Poule B

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 25/05/2019

Evocation du club de l'Olympique de Vaulx.

Le club de l'Olympique de Vaulx porte évocation sur la participation du joueur AYTEKHOV Dalgat licence n° 2545225555 de l'O. de Saint-Quentin-Fallavier, susceptible d'être suspendu 5 matchs fermes dont l'automatique + 2 matchs avec sursis.

DECISIONS

Affaire N° 200 : Ent Pays Tararien 1 – FC Limonest 2 – U17 – D4 – Poule B

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 18/05/2019

Réserve confirmée par le Club de Ent Pays Tararien par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de FC Limonest (U 17 – D1 – Poule U), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-2 et B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 201 : O. Saint-Genis-Laval 3 – Hauts Lyonnais 1 – U15 – D 3 – poule D

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Qualification joueurs - Rencontre du 26/05/2019

Réserve confirmée par le club de Hauts Lyonnais par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Saint-Genis-Laval (U 15 – R 2 – Poule U) et de l'équipe 2 de ce club (U 15 – D1 – Poule U), l'équipe 3 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-2 et B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 202 : J St O. Givors 1 – Tassin-la-Demi-Lune 2 – U17 – D 4 – poule C

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 15/05/2019

Réserve confirmée par le club de J. St O. Givors par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Tassin (U17 – D3 – Poule B), 4 joueurs de l'équipe 2 de ce club ont participé à plus de 5 matchs en équipe supérieure.

ARREDI Mattéo – Licence n°2546805680 : 16 matchs

BEAUGRAND Enzo – Licence n°2547680112 : 15 matchs

DA SILVA BARRETON Nelson – Licence n°2545685782 : 7 matchs

YAO Kouakou – Licence n°9602581327 : 8 matchs

L'équipe 2 du club de Tassin U.O.DI2 se trouve en infraction avec l'article 10 alinéa B1 des RS du DLR.

En conséquence, la CR donne match perdu au club de Tassin 0 point, reporte le gain du match 3 pts sur le score de 1-0 et amende le club de Tassin de 62 € pour avoir fait participer un joueur non qualifié + 51 € de remboursement au club de Givors.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 203 : Neuville s/s 2 – O. Sathonay – U 15 – D 4 – Poule E

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 25/05/2019

Réserve confirmée par le club de l'O. Sathonay par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Neuville-sur-Saône (U 15 – D 2 – Poule B), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-2 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 205 : FC Franc Lyonnais 1 – FC Bord de Saône 3 – Seniors – D 3 – Poule C

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 26/05/2019

Réserve confirmée par le club de Franc Lyonnais par courriel

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Bords-de-Saône (Seniors – R 2 – Poule D) et de l'équipe 2 de ce club (Seniors – R3 – Poule E), l'équipe 3 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-2 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

Affaire N° 206 : E. S. St Priest 5 – USM Pierre Bénite 5 – Coupe du Rhône vétérans

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 29/05/2019

Evocation du club de USM Pierre Bénite.

Le club de l'USM Pierre Bénite porte évocation sur la participation du joueur Bekheda Samir licence n°2568628667 du club de l'Entente de St Priest, susceptible d'être suspendu 2 matchs fermes + 1 automatique avec date d'effet le 11/02/2019.

Après vérification de l'équipe Vétérans Entente de St Priest – Poule G. Le joueur Bekheda Samir licence n°2568628667, suspendu 3 matchs fermes suite d'un carton rouge, a purgé sa suspension lors des matchs :

15/02/2019 : Décines UGA / Entente de St Priest

15/03/2019 : Asul /Entente de St Priest

22/03/2019 : Entente de St Priest / Irigny

Le joueur Bekheda Samir licence n°2568628667 n'était pas suspendu le jour de la rencontre et pouvait donc participer à la rencontre citée en affaire.

Reprise de l'affaire licences joueurs : Après vérification des licences du club de l'Entente de St Priest, les joueurs DIFALLAH Zoubir - licence n°2510695426 enregistrée le 23/08/2018 et ZALTENI Issam – licence n°2510789776 enregistrée 09/08/2018. Ces 2 joueurs sont qualifiés le jour du match du 25/05/2019.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 207 : Odenas Charentay St Lager 3 – FC Pontcharra St Loup 3 – Coupe des Vignerons du Beaujolais – ½ finale

Objet : Joueurs en équipes supérieures – Rencontre du 30/05/2019

Le club du FC Pontcharra pose 2 réclamations par mail reçu le samedi 01/06/2019, dans le délai règlementaire.

Réclamation n°1 : Les joueurs du club d'Odenas Charentay sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réclamation n°2 : Plus de 3 joueurs du club d'Odenas Charentay sont susceptibles d'avoir joué plus de 5 matchs avec une équipe supérieure du club.

La CR rejette la réclamation n°1 car non conforme à un grief lié aux règlements du District.

La FMI propose plusieurs possibilités de réserves qui ne correspondent pas forcément au règlement du DLR.

La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement.

Il est rappelé que les réserves inscrites dans la FMI sont des réserves fédérales et que certaines réserves ne sont pas totalement adaptées au District de Lyon et du Rhône de Football

Pour les réserves du District non pré-remplies dans la FMI, les Clubs doivent utiliser la mention « Réserve autre sur équipe recevante » ou « Réserve autre sur équipe visiteuse » et établir la réserve eux-mêmes.

A compter de la saison 2018/2019, toutes réserves FMI ne correspondant pas à un grief visé par un article du DLR seront systématiquement rejetées

Au surplus, la CR a vérifié les dernières feuilles de matchs de championnat des 2 équipes supérieures de l'équipe 3 d'Odenas Charentay ; aucun joueur participant à la dernière rencontre de son équipe n'a renforcé l'équipe 3 qui est donc en conformité avec l'article 10-B-3 des RS du DLR.

Concernant la réclamation n°2 et après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 (Seniors – D2 - Poule C) et de l'équipe 2 (Seniors – D3 – Poule C) de Odenas Charentay, l'équipe 3 de ce club est en conformité avec l'article 10 alinéa B-2 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).



Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 208 : UFB St Jean d'Ard. – Lyon Football FC 3 – coupe du Rhône U15

Motif : Joueurs en équipe supérieure - Rencontre du 02/06/2019

Réserve confirmée par le club de **UFB St Jean d'Ard.** 1 par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 (régional 1 est) et de l'équipe 2 régional 3 poule B du FCL, l'équipe 3 de ce club est en conformité avec l'article 10 B2 et 10 B3

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 209 : O. Vaulx-en-Velin – O. Saint-Quentin-Fallavier – U20 – D3 – Poule B

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 25/05/2019

Evocation du club de l'Olympique de Vaulx.

Le club de l'Olympique de Vaulx porte évocation sur la participation du joueur AYTEKHOV Dalgat licence n° 2545225555 de l'O. de Saint-Quentin-Fallavier, susceptible d'être suspendu 5 matchs fermes dont l'automatique + 2 matchs avec sursis.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de O. Saint-Quentin-Fallavier, le joueur AYTEKHOV Dalgat n° 2545225555 avait bien purgé sa suspension de 5 matchs.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Le Président
Joseph INZIRILLO

Le Secrétaire
Sandrine BORNE



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél 04 72 76 01 08
discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 11 juin 2019

Présents : Membres du comité directeur : Bernard BOISSET, président – Alain RODRIGUEZ

Membres indépendants : Lucien SINA, secrétaire – Guy CASELES - Michel GUICHARD - André QUENEL - Jean Marie SANCHEZ – Pierre VINCENT - Patrick PRESTINI - représentant la Commission de l'arbitrage - Dervil ARGYRE, représentant l'Amicale des Educateurs.

La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district «district@lyon-rhone.fff.fr» de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : «discipline@lyon-rhone.fff.fr»

Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

*La commission de discipline rappelle aux arbitres : **que les cartons noirs, rapports d'après match, rapports sur des incidents doivent impérativement être mentionnés sur la feuille annexe ou sur les observations d'après match de la FMI, puis signés par l'arbitre et par les dirigeants des deux clubs, ceci pour éviter d'éventuelles convocations, notamment pour les dirigeants.***

RAPPEL : Lorsqu'un joueur est exclu pour faute grossière, si le joueur victime de la faute est blessé et ne reprend pas part à la rencontre ou est évacué par les pompiers, il faut impérativement le mentionner dans le rapport.

La commission de discipline constate une recrudescence de non envoi de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante huit heures suivant la rencontre, uniquement à cette adresse mail : district@lyon-rhone.fff.fr

La commission de discipline rappelle aux arbitres que le contrôle de l'identité des personnes présentes sur les bancs de touche doit être effectué avant la rencontre.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET LICENCIES

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, une plate-forme concernant l'envoi de mails sécurisés et traçables, est utilisée pour l'envoi des convocations et des notifications des sanctions disciplinaires, les convocations et les notifications seront envoyées à l'adresse mail officielle du club concerné. Suivant la sanction, les notifications seront également envoyées à l'adresse mail du joueur concerné. Les mails ainsi envoyés seront tracés, l'expéditeur aura automatiquement la confirmation de la réception de ce mail de la part du club ou du licencié concerné, en cas d'appel des décisions, ces derniers disposeront de sept jours à compter du lendemain de la date d'envoi du courrier électronique avec accusé de réception. Cette procédure remplace la plupart des courriers recommandés avec accusé de réception, sauf pour les affaires les plus graves.

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, voir les nouveaux barèmes des sanctions disciplinaires dans l'annuaire 2018/2019 du DLR, de la page 138 à la page 144.

DEMANDES DE RAPPORTS

Match N°214416510 U20 Coupe de LYON et du RHONE du 02/06/2019 ES TRINITE // FC LIMONEST

CLUB: TRINITE: 523960:

La commission demande aux dirigeants du club de **TRINITE**, de lui faire parvenir dans les plus brefs délais et au plus tard le **lundi 17/06/2019 à neuf heures**, un rapport sur le comportement inadmissible de ses supporters à l'encontre de l'arbitre officiel et des joueurs adverses lors de la rencontre suscitée



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

La commission demande également le nom du dirigeant suspendu qui s'est permis de rentrer dans les vestiaires lors du contrôle des licences avant match, puis qui s'est positionné derrière les guérites en adoptant un comportement plus que critique à l'encontre de l'arbitre.

CLUB: FC LIMONEST: 523650:

La commission demande aux dirigeants du club de **LIMONEST**, de lui faire parvenir dans les plus brefs délais et au plus tard le lundi **17/06/2019 à neuf heures**, leurs témoignages, sur le comportement inadmissible des supporters de TRINITE à l'encontre de l'arbitre officiel et de leurs joueurs lors de la rencontre suscitée.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e-s) est mineur (e-s).

CONVOCATIONS

Dispositions communes à toutes les convocations

Un nombre de plus en plus important de dirigeants et joueurs convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont, soit non fournis, soit peu crédibles. Pour tout absent en audition qui n'aura pas fourni à la commission par mail ou courrier une attestation d'indisponibilité de l'employeur, ou un certificat médical dans les 48 heures précédent l'audition, sera amendé, comme prévu, de la somme de soixante euros.

Pour les affaires soumises à instruction ou celles pour lesquelles une audition est décidée, l'assujetti poursuivi est avisé, selon les modalités de l'article 3.2, 3.2.2 et 3.3.2 du présent règlement, de sa convocation devant l'organe disciplinaire de première instance, au minimum sept jours avant la date de la séance au cours de laquelle son cas sera examiné.

La convocation mentionne, outre les griefs retenus à l'encontre de l'assujetti, la possibilité

- de présenter des observations écrites préalablement à l'audience ;
- d'être assisté d'un interprète de son choix à ses frais ou d'un interprète choisi par l'instance concernée aux frais de celle-ci, dans le cas où il ne parle pas ou ne comprend pas suffisamment la langue française ;
- d'être assisté ou représenté par un conseil, un avocat ou un membre du club dont il dépend si l'assujetti est une personne physique ;
- de consulter l'intégralité du dossier avant la séance, dans les locaux des instances, aux dates et horaires fixés en accord avec les services de ces dernières ;

- de demander, quarante-huit heures au moins avant la réunion, à ce que soient entendues les personnes de son choix, dont les noms doivent être communiqués à l'organe disciplinaire de première instance.

Le président de l'organe disciplinaire de première instance peut refuser, par décision motivée, les demandes d'audition manifestement abusives.

L'organe disciplinaire de première instance peut entendre toute personne dont l'audition lui paraît utile. Si une telle audition est décidée, il doit en informer l'assujetti poursuivi avant la séance.

Le délai de sept jours mentionné au premier alinéa peut être réduit, en cas d'urgence, de circonstances tenant au bon déroulement des compétitions sportives ou de circonstances exceptionnelles, par décision minute de jeun du président de l'organe disciplinaire de première instance, à son initiative ou à la demande de l'instructeur ou de l'assujetti poursuivi.

En ce cas, la faculté de demander l'audition de personnes s'exerce sans condition de délai pourvu qu'il soit raisonnable. En cas d'urgence, de circonstances tenant au bon déroulement des compétitions sportives ou de circonstances exceptionnelles, et sauf cas de force majeure, le report de l'affaire ne peut être demandé. Dans les autres cas et sauf cas de force majeure, le report de l'affaire ne peut être demandé par l'assujetti, qu'une seule fois, quarante-huit heures au plus tard avant la date de la séance, pour un motif sérieux. Le président de l'organe disciplinaire de première instance accorde ou non le report. En cas de refus, sa DECISION doit être motivée.

Il peut également décider de sa propre initiative de prononcer un report.

DOSSIER C66 - SAISON 2018/2019 COMPARUTION à Audition sans Instruction

Match N° 20462514 U15 D2 Poule B du 04/05/2019 STADE AMPLEPUIS / NEUVILLE S/SAÔNE

Motif : Comportement illicite de joueur

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

Après étude des pièces versées au dossier, conformément aux dispositions des articles **5.2.1 - 5.3.4.2.1 - 5.3.4.2.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission, en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le : **Lundi 17 Juin 2019 à 18h00**

Arbitre officiel : BRUILLARD Julien, arbitre mineur devant être obligatoirement accompagné de son tuteur légal

CLUB : STADE AMPLEPUIS - 517784

Président : SAINT LAGER Gilles - ou son représentant

Délégué(s) club : BONNEVAY Cyrille

Dirigeant(s) : ETAIX Jean Charles

Joueuse : n° 3 MARAY Léane – **Présence obligatoire**, joueuse mineure devant être obligatoirement accompagnée de son tuteur légal ou de son représentant dûment mandaté

CLUB : NEUVILLE S/SAÔNE - 504275

Président : PERRAUD Robert - ou son représentant

Dirigeant(s) : COMPIGNE Alban

Joueur(s) : LONGO KEMBO Samuel – **Présence obligatoire**, joueur mineur devant être obligatoirement accompagné de son tuteur légal ou de son représentant dûment mandaté

Toutes les personnes convoquées doivent être obligatoirement munies de leur licence ou d'une pièce d'identité. Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient.

B. BOISSET - Président

L. SINA -Secrétaire

DOSSIER N° 73 - SAISON 2018 / 2019 CONVOCATION à AUDITION suite à INSTRUCTION

Match N° 209335 Vétérans Poule A du 24/05 /2019 US LOIRE / CS OZON ST SYMPHORIEN

Compte tenu des impératifs, affaire prise en PROCEDURE D'URGENCE

Motif : Match arrêté

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions des articles **5.2 - 5.3.4.2.1 - 5.3.4.2.2** du Règlement Disciplinaire. Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **5.3.2.1** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le : **Lundi 17 Juin 2019 à 18h30**

Arbitre officiel : GARCIA Frédéric

CLUB: US LOIRE - 521509

Président(e) : COSTANZA Laurent – ou son représentant

Délégué(s) du club : FAYOLLE Didier

Dirigeant(s) : BONY Eric

Joueur(s) : n° 15 TRAINARD Philippe – **Présence obligatoire**

CLUB: CS OZON - 516822

Président(e) : LATRUFFE Damien – ou son représentant

Dirigeant(s) : HERNANDEZ Justo

Toutes les personnes convoquées doivent être obligatoirement munies de leur licence ou d'une pièce d'identité. Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient.

B. BOISSET - Président

L. SINA -Secrétaire



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

COMMISSION D'APPEL

Tél 04 72 76 01 16
appel@lyon-rhone.fff.fr

INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION : Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles. Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

APRES AUDITIONS : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions. Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs. Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 06 Juin 2019

DOSSIER N° AR 15

APPEL DU CLUB A.S. MANISSIEUX ST PRIEST CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

DATE DE PUBLICATION : 6 Juin 2019 - P.V. N° 437

CLUB : A.S. MANISSIEUX ST PRIEST (527399)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Mutation supplémentaire

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Lundi 01 Juillet 2019 à 18H30 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB A.S. MANISSIEUX ST PRIEST

M. le Président : Armand YAGHLIAN ou son représentant

M. le Dirigeant : François JEROME

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission du Statut de l'Arbitrage

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Le Vice-Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - CONVOCATION

Appel du 12 Juin 2019

DOSSIER N° AD 23

APPEL DU CLUB U.S. MUNICIPALE PIERRE BENITE ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 13 Juin 2019 - P.V. N° 438

DATE DU MATCH : 29/05/2019 - MATCH N° : 21417241

CATÉGORIE : VÉTÉRANS - COUPE LYON et RHÔNE



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

CLUBS : ENT.S. ST PRIEST 5 (533363) / U.S. MUNICIPALE PIERRE BENITE 5 (521194)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Match perdu

La Commission d'Appel Disciplinaire convoque :

Le Lundi 17 Juin 2019 à 18H15 au siège du District de Lyon et du Rhône

M. l'Arbitre Officiel de la rencontre : Mohamed SAKER

M. le Délégué Officiel : Abderrazak LARIBI

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB ENT.S. ST PRIEST

M. le Président : Saifi SEFFIH ou son représentant

M. le Dirigeant : Mounir MAHMOUD

M. le Joueur N° 7 : Khaled SEFFIH (capitaine)

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB U.S. MUNICIPALE PIERRE BENITE

M. le Président : Liesse KADOURI ou son représentant

M. le Joueur N° 1 : Abdelkader BOUHADJAR (capitaine)

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission de Discipline

Nous vous précisons que la présente convocation vous est adressée en conformité des prescriptions du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F. notamment de l'article 3.4.2.

En application des dispositions de l'article 3.2.1 dudit Règlement Disciplinaire, vous avez l'obligation d'en informer les licenciés convoqués (ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé est mineur).

Il vous est loisible d'être présent à cette audition, muni de votre licence F.F.F., accompagné éventuellement du conseil de votre choix. A défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée, ou produire vos observations écrites.

En cas d'indisponibilité, nous vous remercions de bien vouloir prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat de la Commission d'Appel (appel-rhone@lyon-rhone.fff.fr).

Pour toute personne convoquée et absente à l'audition, il devra être produit un justificatif officiel avant sanction financière (60€).

Nous vous informons également que :

Vous disposez de la faculté de citer les personnes dont vous souhaiteriez la convocation et ce, au plus tard 48 heures avant l'audition, étant entendu que le Président de la Commission se réserve le droit de refuser les demandes qui lui paraîtraient abusives.

Vous avez la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble du dossier au siège du District de Lyon et du Rhône.

Les éventuelles sanctions prononcées seront consultables pour les Clubs, sur Footclubs, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon compte F.F.F. » (code d'activation communiqué par courriel ou sur le volet détachable de leur licence).

En vertu de l'article 3.4.1 et 3.4.4 du Règlement Disciplinaire, l'appel formulé au nom du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône donne compétence à la Commission d'Appel Disciplinaire pour, le cas échéant, aggraver les sanctions infligées et/ou retenir la responsabilité disciplinaire de votre Club et de ses licenciés impliqués, même si ceux-ci n'ont pas été sanctionnés en première instance.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 3.4.6 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F., seront imputés au club appelant dont la responsabilité est reconnue, même partiellement :

Le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile.

Les frais inhérents à la procédure d'appel.

**Le Vice-Président
C. NOVENT**

**Le Secrétaire
D. HAMON**



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - ABSENCE

Réunion du 13 Mai 2019

DOSSIER N° AD 14

APPEL DU CLUB C.S. NEUVILLOIS ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DU MATCH : 06/04/2019 - MATCH N° : 20462507

CATÉGORIE : U15 - D2 - POULE B

CLUBS : C.S. NEUVILLOIS 1 (504275) / F. C. DU FRANC LYONNAIS 1 (551420)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Sanction sur un éducateur

Le Club C.S. NEUVILLOIS est amendé de la somme de 60 € (Soixante Euros) pour absence à audition (justificatif non fourni dans les délais) de :

M. Alban COMPIGNE

Copie : Trésorier du District de Lyon et du Rhône

Le Président
A. MEYER

Le Secrétaire
D. HAMON

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - ABSENCE

Réunion du 20 Mai 2019

DOSSIER N° AD 16

APPEL DU CLUB A. MINEURS ST PIERRE LA PALUD ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DU MATCH : 14/04/2019 - MATCH N° : 20458041

CATÉGORIE : SÉNIORS - D3 - POULE F

CLUBS : A. MINEURS ST PIERRE LA PALUD 1 (504621) / U.S. MAJOLAINE MEYZIEU 2 (504303)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Sanction sur un joueur

Le Club U.S. MAJOLAINE MEYZIEU est amendé de la somme de 60 € (Soixante Euros) pour absence à audition (justificatif non fourni dans les délais) de :

M. Anthony MARTINEZ

Copie : Trésorier du District de Lyon et du Rhône

Le Président
A. MEYER

Le Secrétaire
D. HAMON



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juin 2019

Présents : Président : Laurent CHABAUD

Membres: Amadeu DO REGO, Bilal LAIMENE, Guillaume CIMIER, Corentin BREURE, Karim BOUGATEF, Michel GREGEOIS, Christophe BOULON, Jean Luc COMACLE, Olivier LANDY et Thierry BOLZE.

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés : Membres : Gérard GRANJON, Sami CHAOUCH, Nicolas TRAN, Mohamed AROUS, Moussa TALL, Roger ANDRE et Lucien CHARBONNEL.

PREAMBULE

Jeremie PIGNARD accède à Ligue 1 et va dorénavant siffler dans la cour des Grands :

Les résultats et classements fédéraux ont été publiés vendredi dernier. Notre collègue Jérémie PIGNARD, pur produit du District de Lyon et du Rhône (il arbitrait encore dans notre district jusqu'en juin 2011), qui officiait pour sa première saison en Ligue 2 a réussi une magnifique saison qui le voit gravir un nouvel échelon : Il sera arbitre fédéral 1 à compter du 1^{er} juillet prochain. Ce beau résultat qui récompense le fruit d'un travail réel, d'une abnégation certaine pour grimper les échelons un à un, d'une modestie, bien entendu, et avant tout, de qualités techniques et physiques avérées et reconnues par la DTA et la CFA ! Jérémie a aussi su être à l'écoute des différents conseils qu'on lui a donnés, en particulier ceux très précieux de son mentor, Jean Claude LEFRANC, notre CTDA. La Commission de l'Arbitrage et tous les arbitres de notre District, félicitent très sincèrement Jérémie et sont fiers de son parcours et nous lui adressons tous nos encouragements pour poursuivre sa progression.

Il y a aussi lieu de féliciter l'ensemble de nos arbitres fédéraux qui se maintiennent dans leurs catégories.

Nous adressons enfin notre soutien à Yann GAZAFGNES, qui est rétrogradé F4, et à qui nous souhaitons de rapidement retrouver son rang.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

AMIN Zinedine : Dossier transmis à M. CHAOUCH

BOUKHELEF Arezki : Demande prise en compte

CHELGHOUM Abdel : Attente de justificatifs

JULLIEN Jérôme : Dossier transmis à M. CHAOUCH et courrier transmis au statut de l'arbitrage

LUGOT Grégory : Demande transmise à M. CHABAUD et M. LEFRANC

MAAROUF Wassim : courrier transmis à M. CHAOUCH

MAAROUFI Salman : Certificat pris en compte

NERO Alison : Dossier transmis à M. CHAOUCH

OUNNAS Hacène : Courrier transmis à M. ANDRE

TECHER Loic : Demande transmise à M. LEFRANC

TRESORERIE

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs les arbitres,

La saison arrivant à son terme, nous devons clôturer tous les dossiers de trésorerie avant début juillet 2019. Merci de bien vouloir nous adresser vos derniers rapports ainsi que les reçus correspondants avant cette date.

Tout dossier qui arriverait après cette date ne sera pas traité et remboursé.

Merci de votre compréhension. Salutations sportives.

Le trésorier CDA



➡ INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Jérémie Pignard en Ligue 1

Adhésion UNAF 2019/2020

Lois du jeu, nouveautés 2019/2020

Newsletter #8

Calendrier des représentations et rassemblements UNAF jusqu'en fin de saison :

Journée de l'Amitié - SR UNAF AURA - St Martin La Sauveté (42) - 15 juin 2019

Rendez-vous à partir de 14h pour l'Assemblée Générale UNAF AUvergne Rhône-Alpes puis après-midi détente et repas dansant en soirée Prix 15€. Contactez Jean-Luc COMACLE au 0607363030.

AG du DLR et finale Seniors D1 à St Pierre la Palud, le samedi 15 juin dès 9h. Match à 16h30

Finales Coupes du Rhône U15, U17 et U20 Dimanche 16 juin dès 10h à Fleurie (Stade des Charmilles)

Week-end rando et/ou balades en montagne à Passy du 28 au 30 juin :

Encore quelques places disponibles ; Contactez Jean-Luc COMACLE au 0607363030

Soirée des trophées et barbecue UNAF, le vendredi 5 juillet, Restaurant Rive Gauche, Parc de Gerland :

Réservez dès maintenant votre soirée. Prix par personne 15€. Inscriptions en cours auprès de Jean-Luc COMACLE 0607363030.

Tombola UNAF-EVIAN 2019

J'adresse mes sincères remerciements à tous les arbitres ainsi qu'à nos membres bienfaiteurs qui ont vendu des carnets de tombola afin de soutenir l'organisation du congrès UNAF qui s'est tenu durant ce week-end de l'Ascension. Un grand MERCI d'avoir été une grande majorité à vous sentir concerné par cette organisation même si vous n'avez pu être présent sur place. L'Amicale de Lyon et du Rhône a pu ainsi contribuer à elle seule, pour près d'1/4 du budget tombola de toute la région Auvergne Rhône Alpes sur ... 11 Amicales !

Le tirage au sort a été réalisé jeudi 30 mai et vous pourrez consulter la liste des gagnants en allant voir le site web à l'adresse suivante : <http://www.unaf-evian2019.fr/wp-content/uploads/2019/06/Liste-lots-tombola-AURA.pdf>

Adhésion UNAF 2019-2020 :

Toujours pas d'augmentation de cotisation pour la prochaine saison, c'est la preuve que votre Amicale sait gérer correctement son budget de fonctionnement malgré toutes les activités qu'elle organise pour les arbitres !

Pour adhérer ou renouveler ton engagement à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour la nouvelle saison qui s'annonce.

Cette cotisation c'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale : **46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune.**

Tu peux régler ta cotisation, au choix soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.



PV 438 DU JEUDI 13 JUN 2019

COMMISSION TECHNIQUE ET DES JEUNES

Tél 04 72 76 01 24

technique@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juin 2019

Président : M. Farid DJEBAR **Secrétaire** : Khadija (04.72.76.01.24) **Membres** : M. Sylvain RICHARD (C.T.F.) 06.22.46.60.11, Benoît SUBRIN (C.T.F.) 06.98.70.23.49, Rémi PELOUX (C.T.D.D) 06.99.21.88.03, Jérôme HERNANDEZ (C.T.D.D) 06.84.99.97.82, Ghislain ANSELMINI (E.S) 06.15.78.08.87, Elabo ELLOH (E.S) 06.67.55.15.72

CERTIFICATIONS CFF

Examen CFF3 le Mardi 18 juin 2019 (CHASSELAY)

Nom	Prénom	CLUBS	Nom	Prénom	CLUBS
BERNARD	ROBIN	MDA	MENUT	FREDERIC	F.C. CHAPONNAY MARENNES
BRIEL	RICHARD	U. S. DU FORMANS ST DIDIER	MERCIER	WILFRIED	FCBE
CANTONI	STEFANO	FC RENEINS VAUXONNE	NASRI	ABDALLAH	CALUIRE FOOT. FEMININ 1968
CLEMENT	PACO	MOS3R FOOTBALL CLUB	OJEDA	NICOLAS	U.S. EST LYONNAIS FOOT
CLERC	XAVIER	A.S. DE MONTCHAT LYON	POCHI	JONATHAN	U. F. BELLE. ST JEAN D ARDIERES
CYIZA	ANGELO SALVATOR	A.S. ECULLY F.	REDON	LOLA	A.S. ST MARTIN EN HAUT
DEKHIL	DAMANI	VENISSIEUX FC	SCALIA	ADRIEN	EV. DE LYON
EFE	HALIM	S.O. PONT DE CHERUY	SONNET	MELANIE	CHASSIEU DECINES F.C.
FIORINI	THIBAUT	F.C. CHAPONNAY MARENNES	VENET	MATHIS	A.S. ST MARTIN EN HAUT
GODDE	FABRICE	HAUTE BREVENNE FOOTBALL	VOISARD	REMI	F.C. DE LIMONEST
GOVOU	SENA	CASCOL	SEPPA TITTY	Kambe	A. FUTSAL VAULX EN VELIN
KHATTALI	ABDELHAKIM	U.O. TASSIN 1/2 LUNE	MEKKI	Walid	J.S. IRIGNY
LEGRAND	MOHAMED	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN	MIHAJLOVIC (ORAL)	MARTIN	DOMTAC

Examen CFF2 le Mardi 18 juin 2019 (Gerland)

Nom	Prénom	CLUB	Nom	Prénom	CLUB
AYADE	Khaled	F.C. LYON	FAVIER	Quentin	AM.LAIQ. MIONS
BARTHELEMY	Bruno	U. S. DU FORMANS ST DIDIER	OLLAGNIER	Gilles	STE FOY
BOULKROUNE	Riad	LYON CROIX ROUSSE F.	TOUMI	Tahar	AS BELLECOUR P
BUTLEN	Fabrice	C. LYON OUEST S.C.	OTTOU ATANGANA	Olivier	EV. DE LYON
CAILLAT	Dilhan	U. F. BELLE. ST JEAN D ARDIERES	FRANCO	Grégory	CS VAULXOIS
CHATEL LALEY	Marie	F.C. BORDS DE SAONE	BENSLIMANE (ORAL)	Samir	AS VILLEFONTAINE
JOUTZ	Mickael	F.C. VAL LYONNAIS	ABDOU	ISHAKA	F.C. ST CYR AU MONT D OR
OKBA	Bilal	A.S. DES BUERS VILLEURBANNE	TAIMI	ZOUHIR	F.C. ST ROMAIN EN GAL
POMMATEAU	Yves	F.C. STE FOY LES LYON	DOXIVILLE	FABRICE	ASVEL
PULLARA	Guillaume	F.C. STE FOY LES LYON	FERREIRA PEREIRA	Bruno	AS ECULLY
RIGAUT	Richard	EL.S. DE CHAPONOST	AZIZI	MOURAD	A. S. BRON GRAND LYON
ROJAS	Mathias	LYON CROIX ROUSSE F.	CARUSO (ORAL CFF3)	EMILIO	AS ST PRIEST
SEMAIL	Ilies	F.C. VAULX EN VELIN	TRANCHAND	Pierre	F.C. VAL LYONNAIS

Examen CFF1 le Jeudi 20 juin 2019 (Gerland)

Nom - Prénom	CLUB	Nom - Prénom	CLUB
GUERIN JONATHAN	A.S. BELLECOUR PERRACHE	OLIVERO JOAKIM	F.C. CROIX ROUSSIE LYON
GAOUA ANIS	F.C. CROIX ROUSSIE LYON	KHAIRDINE SORIN	LYON CROIX ROUSSE F.
HERMAN GAETAN	F.C. CROIX ROUSSIE LYON	BEZZEKHAMI MAHFOUD	VENISSIEUX FC



PV 438 DU JEUDI 13 JUN 2019

ROSA Grégory	C.S. NEUVILLOIS	CLEMENT Paco	MOS3R FC
MOREY BENJAMIN	CHAZAY F. C.	NKENZO Steve	O RILLIEUX
BENNOUR AMIR	F.C. GERLAND LYON	BOUHENIA Rachid	JSTO GIVORS
KAKINA JESUS	UGA DECINES	CHENNI Taoufik	VENISSIEUX FC
OUGHANEM BILAL	O. DE VAULX EN VELIN	BOUKI Yanis	EV. DE LYON
BELGHERBI ALI	SPORTING CLUB DE LA REVOLÉE	AMARA Lahouari	FCVB
MICHEL MATHIEU	A.S. DE DARDILLY	SISBANE Habib	AS MONTCHAT
VRONTOS DYLAN	C.S. NEUVILLOIS	BELHADEF WALI	A.S. ST PRIEST
VILLON AURELIE	CHAZAY F. C.	TALEB BRAHIM	FCVB
COURTIEU JEAN-BAPTISTE	EL.S. DE GLEIZE	MESSAOUDI Nouredine	FCVB
ZEMMA YANICE	ET.S. TRINITE LYON	MARCO STEPHANE	F.C. VAULX EN VELIN
GAIHO PRINCE	F.C. BORDS DE SAONE	LAMECHE Foued	F.C. VAULX EN VELIN
LAMBERT YANNICK	F.C. CROIX ROUSSIEN LYON	LUBUNGA KITHOKO ISRAEL	EV. DE LYON
HARBAOUI KAIS	VENISSIEUX FC	DALLARD RUETSCH Eliott	FC BULLY

RESULTATS CERTIFICATIONS CFF

CFF4 du mercredi 5 juin 2019 à Gerland :

NOM - PRENOM	Club	CFF4
BOUDAUD ALEXIS	A.S. DE MONTCHAT LYON	Validé
MIGNOT JOEL	A.S. MISERIEUX TREVoux	Non Validé
AMERI SABRI	ASVEL	Non Validé
CACCHIONI GILBERT	ASSOCIATION CHANDIEU-HEYRIEUX	Non Validé
LACHIZE DAVID	CASCOL	Validé
LOZANO STERLING JUAN DAVID	CASCOL	Validé
ROBINOT ALEX	DOMTAC FC	Validé
NAFTI MOHAMED KARIM	EV. DE LYON	Validé
MITTERRAND MATTHIEU	EV. DE LYON	Validé
POUZADOUX JEROME	F. C. SUD OUEST 69	Validé
DE BIASE ALEXANDRE	F.C. DU ROULE MULATIERE	Validé
BAREILLE REMI	F.C. LA SEVENNE	Validé
MAYOT JULIEN	F.C. LYON FOOTBALL	Validé
BABA ARBI HASSANE	F.C. ST CYR AU MONT D'OR	Validé
BOINON ADRIEN	F.C. VAL LYONNAIS	Validé
INACIO MARIO	FUTSAL SAONE MONT D'OR	Validé
GRAPPE PAUL	JURA SUD FOOT	Validé
DI FRESCO ARNAUD	LYON-DUCHERE A.S.	Non Validé
MEKKI HAMZA	LYON-DUCHERE A.S.	Validé
FAVIER QUENTIN	MOINS FC	Non Validé
ASSADAS LUCILE	MDA	Validé
HASSE QUENTIN	MDA	Validé
PULLARA REMI	OLYMPIQUE LYONNAIS	Validé
CHAFAA RABAH	VILLEURBANNE UNITED F.C.	Validé



COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juin 2019

Président : Bernard COURRIER. **Membres** : Alain BARBIER, Gilbert BENOIT, Gilbert BOUTEYRE, Jean-Michel GAY, Maurice MOURROZ, Jean-Claude QUIOT, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Lakhdar TOUATI.

Absents excusés : Jean-Michel JASTRZAB.

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

Zone rouge : A compter du Lundi 10 Juin 2019 à 16 h, nous entrons dans la zone rouge pour les rencontres des 14,15 et 16 Juin 2019. Vous ne pouvez faire aucun changement d'heure et de date de rencontre.

Zone orange : Nous entrons dans la zone orange, à compter du Lundi 10 Juin 2019 à 16 h jusqu'au Lundi 17 Juin 2019 à 16 h pour toutes les rencontres prévues les 21,22 et 23 Juin 2019. Vous pouvez modifier la date et l'heure à condition d'avoir l'accord de votre adversaire.

Zone verte : Vous êtes en zone verte pour les rencontres prévues, à partir du 28,29 et 30 Juin 2019

➡ COUPE DE FRANCE 2019/2020

Les engagements en Coupe de France édition 2019/2020 sont ouverts... La date limite des engagements pour cette compétition est fixée au 15 JUIN 2019. Les clubs disputant les championnats nationaux et régionaux SENIORS sont automatiquement inscrits.

Les clubs départementaux doivent valider leur engagement via FOOTCLUBS avant le 15 Juin 2019.

➡ CONSTITUTION DES CALENDRIERS 2019/2020

LES CLUBS QUI SOUHAITENT CONSERVER LEUR PLACE EN U15-D1 OU U17-D1, ALORS QUE LEUR EQUIPE MONTE EN LIGUE, DOIVENT LE SIGNALER PAR MAIL à NOTRE COMMISSION AVANT LE DIMANCHE 16 JUIN 2019 à MINUIT. LA CONSERVATION DE LA PLACE EN D1 N'EST PAS AUTOMATIQUE !

➡ INFORMATION TRES IMPORTANTE

Fin saison 2018-2019 - Montées / Descentes en U17 et U15

Application des réformes des championnats Jeunes de ligue et du DLR

U17 D1 : En fin de saison 2018-2019, les équipes descendant du championnat U17 R2 de LIGUE rejoindront la catégorie U17 D1 de notre championnat. Les 2 premiers des U17 D1 accéderont au championnat U18 R2 de ligue. Les clubs qui accéderont en U18 R2 de LIGUE pourront conserver leur équipe en U17 D1, ce afin de continuer le travail de formation par catégorie d'âge (cf articles 4.13 et 5.04 des règlements sportifs du DLR). Donc, **la place des 2 équipes qui monteront ne deviendra pas vacante.** Ainsi, si nous avons plus de 2 équipes rétrogradées sportivement de U17 R2 de ligue vers le DLR, non seulement les équipes classées deuxièmes de U17 D2 ne pourront pas accéder à la catégorie supérieure, mais de plus nous appliquerons le principe de cascade qui **entraînera la descente du huitième voire même du septième** de U17 D1 (cf article 4.00 des règlements sportifs du DLR). Les quatre derniers de la poule U17 D1 descendront en U17 D2 (sauf application de l'Article 4.00). Cette poule ne pourra pas dépasser le nombre de 12 équipes sauf circonstances exceptionnelles.

U15 D1 : En fin de saison 2018-2019, les équipes descendant du championnat U15 R2 de LIGUE rejoindront la catégorie U15 D1 de notre championnat. Les 2 premiers de U15 D1 accéderont simultanément aux championnats U16 R2 et U15 R2 de Ligue. Les clubs qui accéderont en U16 R2 de LIGUE pourront conserver leur équipe en U15 D1, ce afin de continuer le travail de formation par catégorie d'âge (cf articles 4.17 et 5.04 des règlements sportifs du DLR). Donc, **la place**



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

des 2 équipes qui monteront ne deviendra pas vacante. De plus, par application des nouveaux règlements de ligue des championnats de jeunes, dès la saison prochaine, un même club ne pourra pas avoir 2 équipes en championnat U15 de ligue (même à des niveaux différents). Les équipes de l' OL 2, FCL 2 et AS ST-PRIEST 2 seront donc **rétrogradées en U15 D1 quel que soit leur classement** en fin de championnat. Ainsi, si nous avons plus d'une équipe rétrogradée sportivement de U15 R2 de ligue vers le DLR, non seulement les équipes classées deuxièmes de U15 D2 ne pourront pas accéder à la catégorie supérieure, mais de plus nous appliquerons le principe de cascade qui **entraînera la descente du huitième voire même du septième de U15 D1** (cf article 4.00 des règlements sportifs du DLR). Les quatre derniers de la poule U15 D1 descendront en U15 D2 (sauf application de l'Article 4.00). Cette poule ne pourra pas dépasser le nombre de 12 équipes sauf circonstances exceptionnelles.

Pour toute question ou information, vous pouvez joindre :
Arsène MEYER (07 87 72 96 17 - mail : president-delegue@lyon-rhone.fff.fr)
Bernard COURRIER (06 78 73 69 47 - mail : sportive@lyon-rhone.fff.fr)

DERNIERES DIVISIONS JEUNES - RAPPEL

Le règlement ci-après sera appliqué uniquement aux derniers niveaux de championnat pour les championnats qui se déroulent en 2 phases, en particulier :

- en fin de 1^{ère} phase de championnat des dernières divisions (U20 D3, U17 D4, U15 D4) pour former les poules de la 2^{ème} phase de championnat,
- en fin de 2^{ème} phase de championnat de ces mêmes divisions.

Pour ces catégories, il se substitue aux règles de classement décrites au niveau de l'article 4.00 et au paragraphe 5 de l'article 9 des règlements sportifs.

Classements :

- A- **En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes dans une même poule**, le classement s'effectue comme suit :

- 1- Par le classement aux points de la ou des rencontres jouées entre elles par les équipes concernées.
- 2- En cas de nouvelle égalité, prise en compte du goal-average (différence de buts) sur les rencontres « aller – retour » jouées entre les équipes restées à égalité après classement (ceci uniquement si la phase de championnat était en « aller – retour »).
- 3- Dans le cas où les équipes ne pourraient être départagées, le classement s'effectue en tenant compte du goal-average général sur la phase du championnat concerné.
- 4- Si ce dernier critère ne permet pas d'obtenir un classement, celui-ci est obtenu en tenant compte de la meilleure attaque.
- 5- Dans tous les cas, si tous ces critères ne sont pas déterminants, les équipes concernées sont classées suite à un tirage au sort effectué par la commission sportive.

- B - **Classement d'équipes de même rang dans des poules différentes :**

- 1- Lorsqu'il s'agit de déterminer le classement d'équipes de même rang dans des poules différentes (dans un niveau à plusieurs poules), le classement s'effectue à partir du quotient obtenu en divisant le nombre de points par le nombre de matchs retenus pour le classement de l'équipe sur la phase du championnat concerné. (Cette règle prend en compte tant que faire se peut les risques de déséquilibres entre les poules dus aux forfaits qui sont assez fréquents au niveau des dernières divisions).
- 2- Dans le cas où les équipes ne peuvent être départagées par ce critère, le classement s'effectue au goal-average général sur la phase du championnat concerné.
- 3- Si ce dernier critère ne permet pas d'obtenir un classement, celui-ci est obtenu en tenant compte de la meilleure attaque.
- 4- Dans tous les cas, si tous ces critères ne sont pas déterminants, les équipes concernées sont classées par application des lettres tirées au sort lors de l'assemblée générale d'automne.

CALENDRIER DES MATCHS DE BARRAGES JEUNES

Les dates des matchs de barrages pour les catégories jeunes sont fixées au :

U20 : Samedi 15 juin à 15h30	
AL MIONS 1	AS BUERS 1
FC MENIVAL 1	OL VAULX 1



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

U17	
Dimanche 16 juin à 10h00	
LOIRE 1	TASSIN 2
ENT FONTAINE-SATHO	FC MENIVAL 1
VILL ASA 1	FC SEVENNE 1
ES ST-PRIEST 1	ENT PAYS TARARIENS 1
STE FOY LYON 2	SCBTP 1
VILLEFONTAINE 1	CHEMINOTS VAISE 1
US DES MONTS 1	ASVEL 2

U15		
1er tour - Samedi 15 juin à 15h30		
PONTCHARRA 2	O BELLEROCHÉ 1	1
DOMTAC 4	CO ST-FONS 1	2
CS REYRIEUX 1	O SATHONAY 1	3
MEGINAND 2	O RILLIEUX 1	4
FC DEUX FONTAINES 1	ES GLEIZE 1	5
ENT HTE BREVENNE 2	TASSIN 2	6
CHASSIEU-DEC 2	ST-MARTIN EN HAUT 1	7
LY DUCHERE 3	CHAPONNAY-MAR 2	8
ASUL 2	MDA 2	9
ENT DENICE-LIMAS 1	FEYZIN 1	10
VAUGNERAY 1	AS MONTCHAT 4	11
USEL FOOT 2	FC MENIVAL 1	12

U15	
2ème tour - Samedi 22 juin à 15h30	
Gagnant match 11	Gagnant match 3
Gagnant match 5	Gagnant match 12
Gagnant match 7	Gagnant match 2
Gagnant match 9	Gagnant match 10
Gagnant match 6	Gagnant match 8
Gagnant match 4	Gagnant match 1

FINALE D1 ET BARRAGE D'ACCESSION EN LAURAFoot

Le match de barrage Séniors D1 pour l'accès en Ligue de la 5ème équipe du DLR se déroulera le **Samedi 15 juin à St Pierre La Palud à 15h30** et opposera : LOSC / FC VENISSIEUX 2

La finale du Championnat Séniors D1 se déroulera le **Samedi 15 juin à St Pierre La Palud à 17h30** et opposera : VILLEFONTAINE / FEYZIN

RAPPEL PV 394 DU 5 JUILLET 2018

Suite à plusieurs décisions tardives, notamment la confirmation par la Ligue que notre District aura deux descentes en U19 et non une seule, le Comité Directeur en séance du 2 juillet a pris la décision de créer à titre tout à fait exceptionnel une poule de 14 en U20 D1. Cette décision permettra aux clubs qui étaient bloqués par le retard pris par notre District dans l'officialisation de cette descente supplémentaire de s'organiser pour la saison prochaine et ainsi de dynamiser notre nouveau championnat U20. Le Comité Directeur rappelle que pour la saison prochaine notre District bénéficiera de 2 montées en Ligue contre une seule cette année.

À la fin de la saison 2018/2019, la poule U20 D1 sera ramenée à 12 clubs, et ce quel que soit le nombre de descendants de ligue.



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

➡ FMI

Information publiée le 25/01/2019 sur le site Internet du District :

Nous vous rappelons qu'en cas d'arrêté municipal interdisant l'accès à un terrain, le Club recevant doit avertir l'adversaire, l'arbitre, le délégué et l'observateur de la rencontre concernée par cet arrêté. Merci de le signaler aussi à la Commission de l'Arbitrage et à la Commission de Délégations.

QUE FAIRE AVEC LA FMI EN CAS D'ARRÊTÉ MUNICIPAL ?

Avec la mise en place de la Feuille de Match Informatisée, la saisie des reports de rencontre par les Clubs sur « FOOTCLUBS » n'est plus permise. Dans le cas où la rencontre est annulée en amont suite à un arrêté municipal, le Club Visiteur et les Officiels sont informés par le Club Recevant et ne se déplacent pas. Le Club Recevant adresse un mail d'information de ce report avec l'arrêté municipal à la Commission Sportive et des Compétitions (sportive@lyon-rhone.fff.fr) pour les matchs de championnats ou à la Commission des Coupes (coupe@lyon-rhone.fff.fr) pour les matchs de Coupes. Le Club Recevant n'a pas à intervenir sur la tablette ou sur « FOOTCLUBS », seul le District peut effectuer cette saisie (attention : de ce fait en l'absence de saisie par le Centre de gestion, le match n'apparaît pas comme reporté sur le site internet d'où l'absolue nécessité de prévenir l'Adversaire et les Officiels de la rencontre).

➡ FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

En cas de non fonctionnement de la FMI, une feuille de match papier doit être établie :

VETERANS, poule A : Match n° 20933527 du 24/05/19 : US Loire S/ Rhône 5 / CS Ozon Saint Symphorien 5

VETERANS, poule B : Match n° 20933662 du 24/05/19 : USVJ 5 / Meyzieu 5

VETERANS, poule E : Match n° 20934057 du 24/05/19 : ASA Villeurbanne 5 / USM Pierre Bénite 5

U15 D2, poule A : Match n° 20462396 du 25/05/19 : Sud Lyonnais F 2013 1 / Eveil de Lyon 1

U15 D2, poule B : Match n° 20462528 du 25/05/19 : FC Chassieu Décines 1 / FC Domtac 2

U15 D4, poule H Niveau 1 : Match n° 25/05/19 : Asvel Villeurbanne 2 / Co Saint Fons 1

Pratique FUTSAL U18, poule A : Match n° 21184743 du 25/05/19 : Lyon 6 1 / MDA Foot 1

Pratique FUTSAL U18, poule A : Match n° 21184742 du 25/05/19 : FC De Limonest 1 / AS Martel Caluire 1

SENIORS D3, poule D : Match n° 20457794 du 25/05/19 : FC Corbas 2 / AS Manissieux 2

SENIORS, poule D : Match n° 20458587 du 26/05/19 : Asvs VALsonne 1 / Fc Rive Droite 2

SENIORS D4, poule E : Match n° 20458721 du 26/05/19 : As Chandieu Heyrieux 2 / Usel Foot 3

SENIORS D3, poule A : Match n° 20457397 du 26/05/19 : OS Beaujolais 1 / Eveil De Lyon 1

SENIORS D5, poule F : Match n° 20932315 du 26/05/19 : FC Réussite Décines 1 / FC Franc Lyonnais 2

Pratique FUTSAL U15, poule A : Match n° 21184483 du 25/05/19 : FC Chavanoz 1 / A. Futsal De Vaulx E 1

Pratique FUTSAL U15, poule B : Match n° 21201515 du 26/05/19 : MDA Foot 1 / Futsal Mont Or 2

Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :

VETERANS, poule B : Match n° 20933660 du 17/05/19 : ASC Jons 5 / Usel Foot 5

Pratique FUTSAL U15, poule A : Match n° 21184462 du 18/05/19 : A. Futsal de Vaulx E 1 / Lyon Moulin A Vent 1

1er rappel : Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire :

VETERANS, poule B : Match n° 20933654 du 10/05/19 : Muroise Foot 5 / Usel Foot 5

U17 D4, poule E Niveau 1 : Match n° 21221290 du 11/05/19 : FC Lyon Gerland 1 / SC Bron Terrailon Perle 1

Pratique FUTSAL U15, poule A : Match n° 21184481 du 11/05/19 : FC Chavanoz 1 / Lyon Moulin A Vent 1

Pratique FUTSAL U18, poule A : Match n° 21184740 du 12/05/19 : AS Martel Caluire 2 / MDA Foot 1

FUTSAL D4, poule B : Match n° 21226897 du 13/05/19 : J. St. O. Givors 1 / FC Lentilly 2

2ème rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire :

VETERANS, poule B : Match n° 20933660 du 17/05/19 : ASC Jons 5 / Usel Foot 5

En vertu de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire, toutes les équipes recevantes ont match perdu et 0 point plus 170 Euros

Sont concernées les équipes recevantes ci-dessous :

Pratique FUTSAL U18, poule A : Match n° 21184740 du 31/03/19 : FC De Limonest 1 / Lyon 6 1



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

➡ FORFAITS

FUTSAL D1, poule O : Match n° 20466210 du 11/05/19 : FC Vénissieux 2 / FC Drina Lyon 1

Forfait du FC Drina Lyon

VETERANS, poule E : Match n° 20934056 du 24/05/19 : FC Menival 6 / FC Gerland Lyon 5

Forfait du FC Gerland Lyon

VETERANS, poule A : Match n° 20933528 du 24/05/19 : AS Chandieu Heyrieux 5 / FC Pays Viennois 5

Forfait du FC Pays Viennois / Forfait Général

FUTSAL D3, poule A : Match n° 20468444 du 25/05/19 : Nouvelle Génération 2 / AS Martel Caluire 4

Forfait de AS Martel Caluire

FUTSAL D1, poule O : Match n° 20466221 du 25/05/19 : Nouvelle Génération 1 / FC Vénissieux 2

Forfait du FC Vénissieux

FUTSAL D4, poule C : Match n° 21226972 du 08/06/19 : Futsal As Villeurbanne 2 / Futsal Croix Rousse 1

Forfait de Futsal As Villeurbanne

FUTSAL D2 : Match n° 20468319 du 09/06/19 : FC Caluire 2 / UGSA Vienne 1

Forfait UGSA Vienne

➡ DERNIERE DIVISION SENIORS D5

Montées en fin de championnat 2018-2019

En Séniors : En fin de saison 2018-2019, 18 équipes descendront de D4 vers D5. Nous aurons donc 18 montées de D5 vers la D4. Etant donné que nous avons 6 poules en D5, sont candidats à la montée : Les 3 premiers de chaque poule.

Dans le cas où nous avons plus de descentes que de montées en ligue, nous appliquerons le règlement actuel en empêchant un des troisièmes d'accéder au niveau supérieur (ceci par application des lettres tirées au sort puisque le fair-play n'est pas applicable à la D5).

Tirage au sort des lettres pour les divisions où le fair-play n'intervient pas dans les montées et descentes.

L'ordre est le suivant : G, M, C, K, E, H, F, O, I, D, Q, A, S, J, L, B, N, R, P

➡ MONTEES / DESCENTES FIN DE SAISON 2018/2019

Nous rappelons que l'ordre des lettres affectées aux poules pour départager les équipes de même rang dans des poules différentes pour les catégories non soumises au fair-play a été décidé par le tirage au sort effectué lors de l'assemblée générale d'hiver. L'ordre est le suivant : G, M, C, K, E, H, F, O, I, D, Q, A, S, J, L, B, N, R, P

Les montées/descentes en ligue sont établies ci-après sous réserve de confirmation des descentes de ligue, de l'homologation des résultats des matchs, de la prise en compte du retrait de points pour cumul de cartons rouges et des procédures en cours.

SENIORS

A ce jour, d'après la LIGUE RHONE ALPES DE FOOTBALL nous avons 2 équipes du Rhône qui descendent de PHR et reviennent au niveau district, il s'agit de :

PONT DE CHERUY 1
CO ST-FONS 1

Comme nous avons 5 montées de D1 vers la ligue (R3), Nous avons trois équipes repêchées à tous les niveaux à compter de D1.

MONTEES / DESCENTES

En D1

Montent en LIGUE

Poule A : VILLEFONTAINE 1
MIONS 1
X (barrage)

Poule B : FEYZIN 1
VILLEURBANNE ASA 1
X (barrage)



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

Descendent en D2

- Poule A :** UGA DECINES 1
MANISSIEUX 1
HTE BREVENNE 1 FP 77 **repêché** (car seulement 2 descentes de ligue)
BELLEVILLE 2 **repêché** (car seulement 2 descentes de ligue)
- Poule B :** ASVEL 1
BEAUJOLAIS FOOT 1
USEL FOOT 1 FP 106
BRON GD LYON 2 **repêché** (car seulement 2 descentes de ligue)

En D2

Montent en D1

- Poule A :** JS IRIGNY 1
ST CYR MT D'OR 1
- Poule B :** GENAS 1
RILLIEUX 1
- Poule C :** DOMTAC 2
CHAPONOST 1
- Poule D :** NEUVILLE 2
JSO GIVORS 1

Descendent en D3

- Poule A :** ES ST PRIEST 1
BRON GD LYON 3
MIONS 2 FP 76 **repêché** (car seulement 2 descentes de ligue)
- Poule B :** AS BUERS 1
CASCOL 1
ST GENIS LAVAL 2 FP 78 **repêché** (car seulement 2 descentes de ligue)
- Poule C :** PAYS VIENNOIS 1
RC BELIGNY 1
LYON CX ROUSSE 1 FP 140
- Poule D :** CHAMBOST-ALLIERES 1
MAYOTTE 1
ST ROMAIN POPEY 1 FP 87 **repêché** (car seulement 2 descentes de ligue)

EN SENIORS D3

Montent en D2

- Poule A :** OL VAULX 1
FC GERLAND 1
- Poule B :** PORT VAULX 1 1
MDA 3
- Poule C :** FRANCHEVILLE 1
BORDS DE SAONE 3
- Poule D :** ST ALBAN 1
GREZIEU LE MARCHE 1
- Poule E :** COLOMBIER-SATOLAS 1
FC CX ROUSSE 1
- Poule F :** CHAPONNAY-MAR 3
TASSIN 1

Descendent en D4

- Poule A :** COUZON 1
BESSEY 1
OS BEAUJOLAIS 1 FP 70 **repêché** (car seulement 2 descentes de ligue)



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

- Poule B :** US FORMANS 1
LOSC 2
DARDILLY 1 FP 107
- Poule C :** ASD VILLEURBANNE 1 **rétrogradé en D5**
AS SORNINS 1
BELLEVILLE 3 FP 82
- Poule D :** GRIGNY 2
FC SEVENNE 2
ST-FONS PORT 1 FP 108
- Poule E :** HTE BREVENNE 2
LA GIRAUDIÈRE 1
FC SOURCIEUX 1 FP 67 **repêché** (car seulement 2 descentes de ligue)
- Poule F :** FCP ARBRESLE 2
CASCOL 2
SUD OUEST 2 FP 67 **repêché** (car seulement 2 descentes de ligue)

EN SENIORS D4

Montent en D3

- Poule A :** AMPLEPUIS 2
CLOCH VAUX BEAUJOLAIS 1
PONTCHARRA 3
- Poule B :** CONFLUENCE 1
AS PORTUGAIS VAULX 2
COMORIENS 1
- Poule C :** US COTEAUX LYO 1
US DES MONTS 1
VAL LYONNAIS 3
- Poule D :** FC MENIVAL 2
DOMTAC 3
TASSIN 2
- Poule E :** VILLEFONTAINE 2
AS PUSIGNAN 1
SUD LYONNAIS 3
- Poule F :** ST ROMAIN EN GAL 1
FC ST FONS 1
FRANCHEVILLE 2

(Millery-Vourles 3 ne peut pas monter car Millery-Vourles 2 reste en D3)

Descendent en D5

- Poule A :** AS PROPIÈRES 1
OS BEAUJOLAIS 2
LES SAUVAGES 1 FP 82 **repêché** (car seulement 2 descentes de ligue)
- Poule B :** AS ST JEAN VILLEURB 1
USM PIERRE BENITE 2
US VAULX 2 FP 76 **repêché** (car seulement 2 descentes de ligue)
- Poule C :** BESSEY 2
VILLECHENEVE 1
AS MEYS 1 FP 90
- Poule D :** NEUVILLE 3
VALSONNE 1
FORMANS 2 FP 49 (poussé par US Formans 1 qui descend de D3 en D4)
- Poule E :** DIEMOZ 2
LA VERPILLIÈRE 2
USEL FOOT 3 FP 75 **repêché** (car seulement 2 descentes de ligue)



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

Poule F : STE FOY LYON 2
RHONE SUD 2 FP 66 **repêché** (car ASD VILLEURB est rétrogradée de D3 en D5)

EN SENIORS D5

Montent en D4

Poule A : FC TARARE 2
FC RENEINS VAUXONNE 2
BEAUJOLAIS FOOT 3

Poule B : FS TERNAND 1
POUILLY-POMMIER 1
AMPLEPUIS 3

Poule C : RONTALON 1
US MONTS 2
CHAPONOST 3

Poule D : CHAMPAGNE 1
GREZIEU LA VARENNE 1
GREZIEU LE MARCHE 2

Poule E : AS PUSIGNAN 2
CHASSE 2
MUROISE 2

(Chandieu-Heyrieux 3 ne peut pas monter car équipe 2 reste en D4)

(Toussieu 2 ne peut pas monter car équipe 1 reste en D4)

Poule F : UGA DECINES 2
LYON MACCABI 2
FRANC LYONNAIS 2

CHAMPIONNATS JEUNES

N'ayant pas reçu de la ligue les propositions de descentes nous ne sommes pas en mesure d'établir les montées/descentes en Jeunes.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

HOMOLOGATION TOURNOIS

525335 AS TOUSSIEU – LOISIRS / VETERANS le 15/06/19

552556 MDA FOOT – U7 U9 U11 le 16/06/19

551420 FC FRANC LYONNAIS – U11 U13 le 16/06/19

523825 FC VAL LYONNAIS – U13 le 16/06/19

517431 US FORMANS – U13 le 16/06/19

533363 ENT.ST PRIEST – U6 U7 le 22/06/19



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10
feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juin 2019

Présents : Mme CHAUVOT.GILBERTAS. **Excusées** : Mmes PUECH, PLATROZ, DI RIENZO, VERGUET, Mr CATHELAND.

➡ AG DE FIN DE SAISON

Elle aura lieu le **vendredi 28 juin au district à 19h au District**. La présence de tous les clubs est souhaitée.

A cette occasion, les fanions seront remis à tous les 1^{er} de chaque poule Seniors / U18F /U15F, ces clubs sont priés d'être représentés impérativement merci.

Ordre du jour : bilan 2018/2019 et informations sur la saison 2019-2020

Moment de convivialité : Buffet dinatoire avec diffusion d'un quart finale de la coupe de monde (peut-être France USA). **Merci de confirmer votre présence par mail avant le vendredi 21 juin (maximum 3 personnes par club).**

COMMISSION FOOTBALL D'ENTREPRISE

Tél 04 72 76 01 07

Réunion du 11 juin 2019

PRESIDENT: JARRY JOEL - 06 18 75 23 87

VICE-PRESIDENT: CANNIZZARO JUSTIN

SECRETAIRES : BATHOL HERVE, GUILMET JACQUES

Courrier : L.S.M. 4 (J. Espinasse) : match de retard contre Amallia disputé de façon à mettre à jour son calendrier .

COUPE : RESULTAT DES DEMI-FINALES :

CHASSE 1 / MONTCHAT : 3 à 0

MILLERY-VOURLES / CASCOL : 2 à 1

LA COMMISSION REMERCIE VIVEMENT LE CLUB DU F.C.L. POUR LE PRET DE SES INSTALLATIONS AINSI QUE L'EXCELLENT ACCUEIL DE SES PRESIDENTS MRS. REA ET BAUDOUX ET DE LEURS DIRIGEANTS .

LA FINALE AURA DONC LIEU MERCREDI 12 JUIN AU STADE TROUSSIER A DECINES A 20 H 00 .

RAPPEL IMPORTANT : DATE LIMITE POUR LE DEPOT DES FEUILLES DE MATCHS LE 15 JUIN A MINUIT ; LES CLASSEMENTS DEFINITIFS SERONT ARRETES APRES CETTE DATE .



COMMISSION FUTSAL

Tél 04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 juin 2019

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Mme Roselyne ROS, Melle Annie ROS, M. Jacques ROS, M. Alexandre SIMONETTI, M. Lionel POIRIER, M. Bernard LA-CHAPELLE.

La commission futsal souhaite un prompt rétablissement à Roselyne ROS et espère la retrouver très bientôt .

MESSAGE IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Zone rouge : à compter du lundi 10 Juin 2019 à 16 H nous entrons dans la zone rouge pour les rencontres des 14, 15 et 16 Juin 2019. Vous ne pouvez faire aucun changement d'heure et de date de rencontre, sauf accord explicite de la commission.

ATTENTION : toutes demandes de modifications en zone rouge seront refusées par la commission si justificatif de non disponibilité de la salle non fournie par la mairie.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 31 août à 9h au siège du DLR Présence obligatoire de tous les clubs sous peine de sanctions prévues selon les règlements généraux.

MONTEES DESCENTES SAISON 2018/2019

Dans l'attente de décisions éventuelles de la ligue et du comité directeur du DLR , la commission ne peut établir aujourd'hui la composition des poules. Celle-ci seront définitives le 01 juillet 2019.

A à ce jour :

D1 le 1^{er} accède en ligue : FC VAULX

Descendent en D2 : MUROISE , FC DRINA

D2 accèdent en D1 : FC CALUIRE 2 ,FRANCE FUTSAL RILLIEUX...

Descendent en D3 : LIMONEST ,UGA VIENNE, MDA3...

D3 accèdent en D2 : GRENAY, TERNAY,JONAGE, ALF 3

Descendent en D4 : CIVRIEUX 3 , NOUVELLE GENERATION 2, FUTSAL MONT D OR 4 ,GRIGNY,CCDSV et /ou IRIGNY 2

D4 accèdent en D3 : TEAM BEL AIR,SC RIVOLEE, GRENAY 2, France FUTSAL RILLIEUX 2 , JONAGE 2,CHAVANOZ 3,FUTSAL CROIX ROUSSE, FUTSAL MONT D OR 5

SAISON 2019/2020

Les clubs de niveaux D1 à D3 doivent confirmer leurs inscriptions sur foot club avant le 15 juillet 2019 en précisant correctement les concordances ou alternances souhaitées ,les jours et horaires voulus, ainsi que le gymnase utilisé .Sans ces précisions, les rencontres à domicile se joueront le dimanche à 15h sans aucune possibilité de modification.

1ère journée pour le championnat D1 à D3 prévu le 15 septembre 2019



COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05
loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 12 juin 2019

Président : Mr Christian Bourlioux

Membres de la commission : Mrs Gabriel Sauzet, René Jacquet, Patrick Durbiano, Denis Eeses, Simon Lesniohski, Patrick Morel, Olivier Robert, Gérard Mei

Prochaine réunion : Mardi 18/06/2019

Journée finale :

La journée finale foot à 11 se déroulera au CLOS LAYAT (FC LYON) - 260 Route de VIENNE 69008 LYON

SAMEDI 15 JUIN 2019 de 9h à 18h

Sont convoqués 20 équipes :

Irigny, St Simon, Cétiat, Lyon fc2, Feyzin, Eveil Lyon 2, Med fc, Ocb1, Colombier-Satolas, USEL, Roule Mulatière 3, Asul 2, Far/Croix-Rousse, Sporting-Gones, Franchevillois, Francheville-United, Chasse, Lyon 8ème, Lyon Métropole 1, entente..

Inscription pour la saison 2019/2020

Vous trouverez sur le site du district de Lyon et du Rhône la fiche d'inscription au foot à 8 et à 11 pour la saison 2019/2020

Nouveauté ! VOUS DEVREZ FAIRE LA SAISIE EN LIGNE DES RUBRIQUES HABITUELLES ET LA RENVOYER à la commission foot loisir à l'adresse suivante : loisir@lyon-rhone.fff.fr



GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 6 juin 2019

Tél. présidente : 06 78 61 00 66

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30

Maison des Associations Sportives 535, avenue Saint Exupéry, 69400 Villefranche sur Saône

INFORMATION IMPRTANTE A TOUS LES CLUBS

Suite à l'installation du Groupement Beaujolais à la Maison des Associations Sportives

Veuillez noter la nouvelle adresse postale

Cette adresse devra être libellée comme suit :

MAISON DES ASSOCIATIONS SPORTIVES
GROUPEMENT BEAUJOLAIS DE FOOTBALL

535, avenue Saint Exupéry
69400 Villefranche sur Saône

IMPORTANT : tout courrier devra être expédié **IMPERATIVEMENT** à cette adresse car il n'y aura plus de boîtes à lettres impasse Revin.

Tout dépôt de courrier est à mettre dans la boîte à lettres MAISON DES ASSOCIATIONS qui se trouve sur l'avenue St Exupéry (près de l'entrée du parking).

Nos joies : Christian et Michèle Perrot sont heureux d'accueillir leur petit fils Pierre. Toutes nos félicitations aux parents et grands parents.

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

Nous sommes à la recherche d'un club pour l'organisation de la journée d'accueil U7 prévue le samedi 28 septembre 2019. Organisation sur la journée (moitié des équipes en matinée et l'autre moitié l'après midi).

Merci de nous faire parvenir vos propositions dès que possible.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

Non reçu feuilles du festifoot organisé à Lucenay le 23 mai.

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES :

Journée du 18 mai : Rappel

Plateau A802 à Poule les Echarmeaux

Plateau A803 à St Forgeux

Journée du 25 mai : Plateaux A901 et A902 organisés à Chazay.



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT :

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Journée du 4 mai : dernier rappel avant amende pour feuille de match non parvenue après 30 jours

Poule G : Pontcharra St Loup 3 – O. Belleruche 2

Journée du 11 mai : dernier rappel avant amende pour feuille de match non parvenue après 30 jours

Poule E : FC Pontcharra St Loup 2 – FC Villefranche 5F

Journée du 18 mai : 2^e rappel

Poule B : Sud Azergues Foot 1 – Entente Haute Azergues 1

Poule F : Sud Azergues Foot 3 – Gleizé 2

Journée du 25 mai :

Poule F : Entente Haute Azergues 2 – Sud Azergues Foot 3

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

COUPE DES VIGNERONS :

DEMI-FINALE résultat : ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 3 – PONTCHARRA ST LOUP 3 : 2 – 1

FINALE LE 16 JUIN A 14 HEURES A LAMURE : BEAUJOLAIS FOOTBALL 3 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 3

PROGRAMME DES FINALES DE COUPES DU BEAUJOLAIS 2018-2019 A LAMURE :

Samedi 15 juin : 14 h 30 : finale de coupe du Beaujolais U15 :

PONTCHARRA ST LOUP 1 – FCVB 2

Samedi 15 juin : 17 heures : finale de coupe du Beaujolais U17 :

ENTENTE MONT BROUILLY VAUXONNE 1 – AMPLEPUIS 1

Dimanche 16 juin : 10 heures : finale de coupe du Beaujolais U13 :

sont convoquées à 9 heures les équipes suivantes :

FCVB 3 ; GLEIZE 1 ; ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER ; SUD AZERGUES FOOT 1

14 heures : finale coupe des Vignerons ;

BEAUJOLAIS FOOTBALL 3 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 3

17 heures : Finale coupe J. Magat :

ST JEAN SPORT - FC RENEINS VAUXONNE 1

Précision concernant les finales : pour chaque finale de coupe (U15 – U17 – Coupe des Vignerons et coupe J. Magat) une **FMI DEVRA ETRE FAITE**.

C'est au club « recevant » (le premier nommé dans le match) de gérer la FMI.

Il faut donc que ce club apporte sa tablette et utilise ses codes d'accès comme si le match se jouait chez lui.



GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56
brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 Juin 2019

Présents : Hadi Laribi, Denis Contamin, Farid Ben Farah, Marc Bayet, David Florès, François Potier, Christophe Laval

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à :

Maison des Associations - Groupement Brévenne

1 rue Louis Martel – 2^e étage - 69630 CHAPONOST

tel : 04-78-45-57-56 / mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ PRESIDENCE

Le club de BIGARREAUX accueille l'Assemblée Générale du Groupement Brévenne le samedi 7 Septembre à 9h00 : elle se tiendra dans la salle des Fêtes de Montrottier.

➡ COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI

Feuilles de matchs manquantes

Journée 8 du 11 Mai

Poule E CHAPONOST 3 – CRAPONNE 3

Journée 10 du 25 Mai

Poule C HTE BREVENNE 2 – OSGL 4

Poule D MEGINAND 3 – USMV 4

Poule F OSGL 5 – GIVORS 2

Poule I OSGL Fem 6 – ST MARTIN HAUT Fem 3

➡ COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

C'est au club « recevant » de gérer la FMI : celui-ci doit donc apporter sa tablette et utiliser ses propres codes d'accès comme si le match se jouait chez lui.

Finale U15 le 15 Juin à 14h00 à Sainte Foy-lès-Lyon : FCSO69 1 – HAUTS LYONNAIS 1

Finale U17 le 15 Juin à 16h00 à Sainte Foy-lès-Lyon : STE FOY LYON 1 – MEGINAND 1

Finale Monts du Lyonnais le 16 Juin à 14h00 à Vourles : CHAPONOST 3 – VAL LYONNAIS 3

Finale Ballandras le 16 Juin à 17h00 à Vourles : ST PIERRE PALUD 1 – GREZIEU MARCHE 1



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél 04 78 98 04 55

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Présents : ALBEROLA Jean Jacques, COUSIGNE Jean Pierre, MARTINEZ Jean, NOYERIE Patrick, POINT Jean Philippe, POULARD Gabriel

➡ SECRETARIAT

L'assemblée générale du Groupement se déroulera le vendredi 6 septembre 2019 à 19H30 à ST CYR

➡ COMMISSION DES COUPES

Finales des coupes au CS NEUVILLE le dimanche 16 juin 2019

A 10H00 : Finale U15 : FC CROIX ROUSSE 1 – FC VAULX 3

A 14H00 : Finale U17 : TASSIN 1 – ST CYR 1

A 16H30 : Finale seniors : NEUVILLE 2 – FONTAINES 1

➡ COMMISSION U13

Feuilles de matchs non parvenues pour la journée du 11 mai 2019

Poule D : FC VAULX 4 – CALUIRE 2

Poule J : LIMONEST 4 (fem) – ECULLY3

Poule K : CALUIRE 3 – FC VAULX 5 (fem)
FONTAINES 1 – OL. VAULX 4

Feuilles de matchs non parvenues pour la journée du 18 mai 2019

Poule A : FC VAULX 1 – US VAULX 1

Poule D : ST CYR 2 – FC VAULX 4

Poule E : OL.SATHONAY 3 – CHAMPAGNE 1
NEUVILLE 2 – OL. VAULX 2

Poule G : LIMONEST 3 – LYON DUCHERE 3

Poule K : OL. VAULX 4 – ECULLY 4

Feuilles de matchs non parvenues pour la journée du 25 mai 2019

Poule I : CFF1968 – TASSIN 3

Coupe ANAYA

Finale le 15 juin 2019 sur les installations de POINT DU JOUR, rendez-vous des équipes à 8H15.

Composition des poules

Poule A : LYON DUCHERE 2 – TASSIN 2 – CHEMINOTS DE VAISE 1 – OL.SATHONAY 1

Poule B : ST CYR 2 – DARDILLY 1 – US FORMANS 1 – OL.VAULX 1

Ordre des rencontres

9H00 terrain 1: LYON DUCHERE 2 – TASSIN 2

9H00 terrain 2: CHEMINOTS DE VAISE 1 – OL.SATHONAY 1

9H15 terrain 1: ST CYR 2 – DARDILLY 1

9H15 terrain 2: US FORMANS 1 – OL.VAULX 1

10H00 terrain 1: LYON DUCHERE 2 – CHEMINOTS DE VAISE 1

10H00 terrain 2: TASSIN 2 – OL.SATHONAY 1

10H15 terrain 1: ST CYR 2 – US FORMANS 1

10H15 terrain 2: DARDILLY 1 – OL.VAULX 1

11H00 terrain 1: LYON DUCHERE 2 – OL.SATHONAY 1



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

- 11H00 terrain 2: TASSIN 2 – CHEMINOTS DE VAISE 1
11H15 terrain 1: ST CYR 2 – OL.VAULX 1
11H15 terrain 2: DARDILLY 1 – US FORMANS 1

1^{ère} phase (matin)

Durée des rencontres: 1 fois 12 minutes

Jonglage: en alternance avec les matchs sur un terrain annexe

Classement : Nb de points, goal average particulier, jonglage, goal average général

Qualification: les 1^{er} et 2^{ème} de chaque poule participent à la poule finale coupe ANAYA, les 3^{ème} et 4^{ème} participent à la poule finale coupe GROUPEMENT.

2^{ème} phase (apm)

Constitution: 2 poules de 4 (poule A pour la coupe ANAYA et poule B pour la coupe GROUPEMENT)

Durée des rencontres: 1 fois 12 minutes

Classement : Nb de points, goal average particulier, jonglage, goal average général

Coupe LARGE

Finale le 15 juin 2019 sur les installations de POINT DU JOUR, rendez-vous des équipes à 8H45.

Composition des poules

Poule A : LOSC 2 - LYON CROIX ROUSSE 3 – EVEIL DE LYON 1 – REYRIEUX 2

Poule B : FC VAULX 3 – BORDS DE SAONE 2 – POINT DU JOUR 1 – LYON CROIX ROUSSE 4

Ordre des rencontres

- 9H30 terrain 1: LOSC 2 – LYON CROIX ROUSSE 3
9H30 terrain 2: EVEIL DE LYON 1 – REYRIEUX 2
9H45 terrain 1: FC VAULX 3 – BORDS DE SAONE 2
9H45 terrain 2: POINT DU JOUR 1 – LYON CROIX ROUSSE 4
10H30 terrain 1: LOSC 2 – EVEIL DE LYON 1
10H30 terrain 2: LYON CROIX ROUSSE 3 – REYRIEUX 2
10H45 terrain 1: FC VAULX 3 – POINT DU JOUR 1
10H45 terrain 2: BORDS DE SAONE 2 – LYON CROIX ROUSSE 4
11H30 terrain 1: LOSC 2 – REYRIEUX 2
11H30 terrain 2: LYON CROIX ROUSSE 3 – EVEIL DE LYON 1
11H45 terrain 1: FC VAULX 3 – LYON CROIX ROUSSE 4
11H45 terrain 2: BORDS DE SAONE 2 – POINT DU JOUR 1

1^{ère} phase (matin)

Durée des rencontres: 1 fois 12 minutes

Jonglage: en alternance avec les matchs sur un terrain annexe

Classement : Nb de points, goal average particulier, jonglage, goal average général

Qualification: les 1^{er} et 2^{ème} de chaque poule participent à la poule finale coupe LARGE, les 3^{ème} et 4^{ème} participent à la poule finale coupe GROUPEMENT.

2^{ème} phase (apm)

Constitution: 2 poules de 4 (poule A pour la coupe LARGE et poule B pour la coupe GROUPEMENT)

Durée des rencontres: 1 fois 12 minutes

Classement : Nb de points, goal average particulier, jonglage, goal average général

Nota: Toutes ces rencontres seront arbitrées par des officiels. Seul l'éducateur responsable sera au bord du terrain, les parents et accompagnateurs seront derrière la main courante. Aucun dérapage verbal et encore moins physique ne sera toléré. Toute infraction sera transmise à la commission de discipline du DLR.

Voir bulletin d'engagement en fin de PV.

Tournoi du Groupement Saône Métropole



Il aura lieu dimanche 15 septembre 2019, sur toute la journée. Il est organisé conjointement avec le club du FC BORDS DE SAONE sur les installations de PARCIEUX (3 terrains à 11 dont 1 synthétique). Ce tournoi est basé sur 8 poules de 4 équipes. Chaque club peut présenter 2 équipes au maximum. Le montant de l'inscription est de 25 euros pour une équipe ou 40 euros pour deux équipes sachant que la totalité des engagements est reversée dans la dotation.

Tous les matches seront dirigés par des arbitres officiels (une participation de l'ordre de 20 euros par équipe vous sera demandée le jour du tournoi). Date limite d'inscription le 29 juillet 2019

Déroulement

A l'issue de la première phase les équipes, en fonction de leur classement, seront à nouveau réparties en 8 poules de 4 (poules des 1^{er}, poules des 2^{ème} etc...)

Chaque équipe terminera sur un match de classement.

Soit 7 matchs par équipes

La coupe René MOLLARD sera attribuée au vainqueur du match 1^{er} A contre 1^{er} B

Le perdant recevra la coupe Christian LARIVIERE

Jonglage

Toutes les équipes participeront, au cours de la matinée, à une séance de jonglage qui permettra de les départager en cas d'égalité.

Durée des rencontres

1 fois 12 minutes

Temps de jeu égal à 84mn

Temps d'attente maxi entre 2 matchs : 50mn

Dotation

Toutes les équipes recevront une coupe + 11 dotations



COMMISSION U11

Championnat

Feuilles de plateaux non parvenues pour la journée du 11 mai 2019

Poule E : Plateau E203 organisé par OL.VAULX 2

Feuilles de plateaux non parvenues pour la journée du 18 mai 2019

Plateau 406 organisé par FONTAINES

Feuilles de plateaux non parvenues pour la journée du 25 mai 2019

Plateau 501 organisé par CALUIRE

Plateau 514 organisé par CFF1968



GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

Les finales de Coupes U 13-U15-U17 et SENIOR du samedi 15 juin de 9H30 – 18H se dérouleront au Stade SEVERINE à l'ASUL. Remerciements au club de l'ASUL.

La prochaine saison, l'assemblée Générale du GLM sera accueillie par le club du CDFC le samedi 7 Septembre.

➡ COMMISSION COUPE L.GUICHARD

Mr ANASTASI Patrick 06 66 61 67 52 glmu20u11@gmail.com

Finale le samedi 15 juin à 16H30 à l'ASUL terrain en herbe : AS BELLECOUR 2 – VENISSIEUX FC 3

L'équipe de AS BELLECOUR 2 étant désignée comme équipe recevante, elle devra préparer et apporter le jour de la rencontre la FMI (tablette). Prévoir rémunération des arbitres.

➡ COMMISSION COUPE U17

Mr ANASTASI Patrick 06 66 61 67 52 glmu20u11@gmail.com

Finale le samedi 15 juin à 14H à l'ASUL terrain en herbe : US MEYZIEU 2 – AS MONTCHAT 2

L'équipe de L' US MEYZIEU 2 étant désignée comme équipe recevante, elle devra préparer et apporter le jour de la rencontre la FMI (tablette). Prévoir rémunération des arbitres

➡ COMMISSION COUPE U15

Mr MOUNIER Christian 06 68 03 65 42 cmglvu15@aliceadsl.fr

Finale le samedi matin à 10H le 15 juin à l'ASUL terrain en herbe : OL FEMININ 4 – AS MONTCHAT 2

L'équipe de L'O.LYONNAIS 4 étant désignée comme équipe recevante, elle devra préparer et apporter le jour de la rencontre la FMI (tablette). Prévoir rémunération des arbitres

➡ COMMISSION U13

Présent : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

FC GERLAND : 3^{ème} et dernière demande : Suite au mail reçu du club de l'AS BUERS, nous demandons un rapport détaillé sur les incidents rencontrés lors de la rencontre n° 2127090 opposant le FC GERLAND 1 à l'AS BUERS 1 qui a eu lieu le samedi 25 mai 2019 au stade des Channées.

Merci de faire parvenir ce rapport au Groupement dans les plus brefs délais par mail.

Feuilles de matchs non parvenues dans les délais, amendées et match perdu à l'équipe recevant : (application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire du district de Lyon et du Rhône de football) :

- Journée 9 : (Poule L) Match 21217418 : JS IRIGNY 2F – FC ROULE LA MULATIERE 1

- Journée 9 (Poule J/K/L) : ES TRINITE 4 / FC GERLAND 4 / FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 (Stade Jules Bavozet)

Feuilles de matchs manquantes : 3^{ème} et Dernier rappel - Feuilles de matchs à faire parvenir au groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire du district de Lyon et du Rhône de football.

- Journée 10 : (Poule B) Match 21217119 : CS BRON TERRAILLON LA PERLE 1 – ES TRINITE 3



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

- **Journée 10** : (Poule D) Match 21217179 : FC LYON 4 – USM PIERRE-BENITE 1
- **Journée 10** : (Poule E) Match 21217209 : FC GERLAND 2 – UGA DECINES 1
- **Journée 10** : (Poule F) Match 21217240 : AS BELLECOUR-PERRACHE 2 – FC LYON 7F
- **Journée 10** : (Poule H) Match 21217299 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2 – ASUL 3
- **Journée 10** : (Poule I) Match 21217331 : UGA DECINES 3 – COM SAINT FONTS

COMMISSION COUPES U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Les finales de la **coupe principale U13** auront lieu le **samedi 15 juin 2019 de 14 H 00 à 15 H 30** sur le terrain synthétique du stade Séverine à Villeurbanne. (Merci de noter la date dans vos agendas).

Equipes Qualifiées pour le troisième tour de la coupe de Groupement Principale catégorie U13 :

FC LYON 3 / FC LYON 2 / OLYMPIQUE LYONNAIS 3 / AS MONTCHAT 2

Les finales de la **coupe complémentaire U13** auront lieu le **samedi 15 juin 2019 de 10 H 00 à 12 H 00** sur le terrain synthétique du stade Séverine à Villeurbanne. (Merci de noter la date dans vos agendas).

Equipes Qualifiées pour la coupe de Groupement Complémentaire catégorie U13 :

VENISSIEUX FC 6 / ASUL 3 / ES TRINITE 3 / VILLEURBANNE UNITED FC 3

INFORMATION IMPORTANTE : Suite à la modification de l'article 10 des règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de football présenté par la commission technique et des jeunes validé lors de l'Assemblée Générale du District du 12 juin 2015 à Montanay concernant les conditions de déroulement des rencontres au niveau de la qualification des joueurs.

Pour les coupes de Groupements (Principale et complémentaire) en catégorie U13, à compter du 2ème tour, les équipes inférieurs ne pourront utiliser plus de 3 (trois) joueurs ayant évolué en équipes supérieures lors des tours précédent.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.

- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.

- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).

- Ballon taille N°4

- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.

- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.

- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.

- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.

- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.

- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m

- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.

- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:

- Se fera à la pièce pour les poules de 4.

- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)

- Tous les enfants doivent participer.



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

Classement : S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie : Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie. Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe). Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points : Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

Coupe de Groupement COMPLEMENTAIRE (horaire des rencontres) : (Equipes convoquées à 9 H 15) :

9 H 35 : Photos des équipes présentent aux finales.

(Rappel des règles et mise en place des équipes pour l'épreuve de jonglerie).

9 H 45 : Epreuve de jonglerie (Merci de prévoir 1 ballon par joueur pour cette épreuve).

10 H 00 : Terrain n°1 : VENISSIEUX FC 6 – ASUL 3

10 H 00 : Terrain n°2 : ES TRINITE 3 – VILLEURBANNE UNITED FC 3

10 H 30 : Terrain n°1 : VENISSIEUX FC 6 – VILLEURBANNE UNITED FC 3

10 H 30 : Terrain n°2 : ASUL 3 – ES TRINITE 3

11 H 00 : Terrain n°1 : VENISSIEUX FC 6 – ES TRINITE 3

11 H 00 : Terrain n°2 : VILLEURBANNE UNITED FC 3 – ASUL 3

11 H 30 : Remise des récompenses.

Coupe de Groupement PRINCIPALE (horaire des rencontres) : (Equipes convoquées à 13 H 15) :

13 H 35 : Photos des équipes présentent aux finales.

(Rappel des règles et mise en place des équipes pour l'épreuve de jonglerie).

13 H 45 : Epreuve de jonglerie (Merci de prévoir 1 ballon par joueur pour cette épreuve).

14 H 00 : Terrain n°1 : FC LYON 3 – FC LYON 2

14 H 00 : Terrain n°2 : OLYMPIQUE LYONNAIS 3 – AS MONTCHAT 2

14 H 30 : Terrain n°1 : FC LYON 3 – AS MONTCHAT 2

14 H 30 : Terrain n°2 : FC LYON 2 – OLYMPIQUE LYONNAIS 3

15 H 00 : Terrain n°1 : FC LYON 3 – OLYMPIQUE LYONNAIS 3

15 H 00 : Terrain n°2 : AS MONTCHAT 2 – FC LYON 2

15 H 30 : Remise des récompenses.



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

➡ COMMISSION U11

Mme Blanc Séverine – Mr MOLINARI Hervé

A compter de ce jour voici la nouvelle adresse mail de la commission U11 du groupement : u11glm@laposte.net
Merci de ne plus utiliser l'ancienne. Elle est inactive donc aucuns mails ne peuvent être lus.

2ème rappel il manque toujours quelques feuilles ?

Journée du 4 mai : AS MONTCHAT 4 A19 / UGA 4 A 26

Journée du 18 mai : AS BELLECOUR 4 19-21-24 / FC ROULE 1 19-21-31 / FCL 7 19-21-33 / FC GERLAND 1 C07

Journée du 25 mai : FC ROULE D 01 / JS IRIGNY 2 D07 / SCBTP 1 D10 / CS LYON 3 D 1 / AS BELLECOUR 2 19-22-32 / CO ST FONS 2 19-22-37 /

En attente de votre retour.

➡ COMMISSION U7

Fin de saison nous nous retrouverons l'année prochaine. Bonnes vacances.

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 12 juin 2019

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

Membres : E. et A. MONTEIL – B. CAPOGROSSI – E CHAMOT– JJ. ETCHEVERRY – M. FOREST - B. GAND – O. MONTEIL – J. EXBRAYAT

Visite : St Romain en Gal

Courrier – Email : voir les différentes commissions

➡ PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Le groupement est à la recherche de personnes désirant s'engagées bénévolement auprès des différentes commissions du foot animation, faire acte de candidature auprès de la présidente du groupement par mail

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 06 septembre 2019 à 19 h 00 à Solaize au stade

➡ COMMISSION COUPES

Olivier Monteil: 06 29 39 15 37

U 17 - U15

Très important : Concernant les feuilles de match de vos finales de Coupes qui auront lieu sur terrain neutre. Pour chaque finale une FMI devra être faite. C'est au Club « recevant » (le premier nommé dans votre match) de gérer la FMI. Il faut donc que ce Club amène sa tablette et utilise ses codes d'accès comme si le match se jouait chez lui.

PROGRAMME DES COUPES :

SENIORS :

Finale : Résultat



PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

Très bonne tenue des 2 équipes match très plaisant malgré la pluie merci messieurs et merci aux 3 arbitres et au délégué qui ont contribué à la réussite de cette journée

Manissieux 2 – Villefontaine 1 2 – 1

Les finales jeunes auront lieu le dimanche 16 juin à Pusignan

Tous les frais d'arbitrage seront partagés et retirés directement par le district

Rappel Très important :

Concernant les feuilles de match de vos finales de Coupes qui auront lieu sur terrain neutre. Pour chaque finale une FMI devra être faite. C'est au Club « recevant » (le premier nommé dans votre match) de gérer la FMI.

Il faut donc que ce Club amène sa tablette et utilise ses codes d'accès comme si le match se jouait chez lui.

U17

Finale : A 16 h 30 Toussieu 1 – Chandieu/Heyrieux 1

U15

Finale : A 14 h 00 Villefontaine 1 – Colombier 1

U13

Finale : 9 h 00

St Priest 3 – 4 Villefontaine 1 – ACH 1

Pensez à 2 jeux de maillot / Des ballons pour les jongles / Votre feuille de jongles rempli / Votre extraction des licences

COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44

Feuille de match non parvenue

18/05/2019

Poule A : Muroise – Colombier

Poule B : Cheminot – Moins

Poule D : Cheminot – Ozon

11 /05/2019

Poule C : Frontonas – Loire

Poule D : Muroise – Cheminot

25/05/2019

Poule H : Usvj 2 – Pont de Chérucy 1

Poule J : Usel 5 – Pont de Chérucy 2

Les clubs recevant de ces matchs sont amendés ce jour

COMMISSION U11

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37

Feuilles de plateaux manquantes :

Le 18 MAI : AS Muroise, Moins.

Le 25 MAI : SO Pont-de-Chérucy, Ternay.

COMMISSION U9

La commission vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le 21/09/2019

COMMISSION U7

La commission vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous pour la journée d'accueil le 28 septembre à Manissieux



FOOT LYON RHÔNE

PV 438 DU JEUDI 13 JUIN 2019

RENCONTRES ET DESIGNATIONS

WEEK-END DU 14 AU 16 JUIN 2019

Feminiens U18 D1 A 8 / Phase 2	Poule A	2856
---------------------------------------	----------------	-------------

Samedi 15/06/2019 15H30

21185687 58303.1	Cot Mexi Vill 1- Ent Sevens/Fcso 69 1	Stade De La Prairie 1 à MEXIMIEUX
Arbitre centre		
Délégué principal		
Observateur principal		
21185690 58306.1	Venissieux Fc 1- Thoissey Esvs 1	Stade Auguste Delaune 2 à VENISSIEUX
Arbitre centre		
Délégué principal		
Observateur principal		

Dimanche 16/06/2019 13H

21185685 58301.1	J.S. Irigny 1- Odenas Charentay Sla 1	Parc Des Sports D' Yvours à IRIGNY
Arbitre centre		
Délégué principal		
Observateur principal		

Feminiens U18 D1 A 8 / Phase 2	Poule B	2857
---------------------------------------	----------------	-------------

Samedi 15/06/2019 14H

21185734 58350.1	C.S. Lagnieu 1- Usel Foot 1	Stade René Rollet 2 à LAGNIEU
Arbitre centre		
Délégué principal		
Observateur principal		

Samedi 15/06/2019 15H30

21185735 58351.1	G.S. Chasse 1- Csm 1	Complexe Sportif De Moleye 1 à CHASSE SUR RHONE
Arbitre centre		
Délégué principal		
Observateur principal		

Futsal D4 / Phase 2	Poule A	2875
----------------------------	----------------	-------------

Dimanche 16/06/2019 16H

21226853 59188.2	Sc Revolee 1- Team Bel-Air 1	Gymnase Georges Brass à PONT EVEQUE
Arbitre centre	KEROUANI Ali	2510698775 43 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Coupe Magat Beaujolais Senior / Phase Unique	Poule Unique	138
---	---------------------	------------

Dimanche 16/06/2019 17H

21418777 61022.1	(SE D3) St Jean Sport 1- Fc Reneins Vauxonne 1 (SE D3)	Stade Joannès Dumas à LAMURE SUR AZERGUES
Arbitre centre	DEFOIX Vincent	2519429309 28 km
Arbitre assistant 1	ABBEZZOT Judicael	2598611223 70 km
Arbitre assistant 2	MONTEILHET Eric	2599863423 28 km
Délégué principal	BOISSET Bernard	2599860622 25 km
Observateur principal		

Coupe Des Vignerons Beaujolais / Phase Unique	Poule Unique	229
--	---------------------	------------

Dimanche 16/06/2019 14H

21420492 61057.1	(SE D5) Beaujolais Foot 3- Odenas Charentay Sla 3 (SE D5)	Stade Joannès Dumas à LAMURE SUR AZERGUES
Arbitre centre	MONTEILHET Eric	2599863423 28 km
Arbitre assistant 1	ABBEZZOT Judicael	2598611223 70 km
Arbitre assistant 2	DEFOIX Vincent	2519429309 28 km
Délégué principal	HONORE Olivier	2599864626 69 km
Observateur principal		

Coupe De Lyon Et Du Rhone U20 / Phase Unique	Poule Unique	76
---	---------------------	-----------

Dimanche 16/06/2019 16H30

21419871	61054.1	(U20 D2) Et.S. Trinite Lyon - O. St Quentin Fal 1 (U20 1 D3)	Stade Des Charmilles à FLEURIE
Arbitre centre	MAMMAD Zineddine	2545465813	13 km
Arbitre assistant 1	BRAYARD Hugo	2544293437	60 km
Arbitre assistant 2	ERASLAN Nabil	2543867287	10 km
Délégué principal	MARET Christel	2545392473	42 km

Coupe De Lyon Et Du Rhone U17 / Phase Unique	Poule Unique	77
---	---------------------	-----------

Dimanche 16/06/2019 14H30

21419872	61055.1	(U17 D2) Sp. Club Du - Vaulx En V Fc 2 (U17 D1) Garon 1	Stade Des Charmilles à FLEURIE
Arbitre centre	KAOUCHÉ Lotfi	2543298306	60 km
Arbitre assistant 1	LAROUCI Younes	2545483115	
Arbitre assistant 2	AYDOGMUS Seyyid Enes	2545437707	30 km
Délégué principal	BOUVARD Nathalie	9602293800	59 km
Observateur principal	CIMIER Guillaume	199151884	76 km

Coupe Beaujolais U17 / Phase Unique	Poule Unique	232
--	---------------------	------------

Samedi 15/06/2019 17H

21414372	60983.1	(U17 D3) Ent Mont Brouilly - St. Amplepuisien 1 (U17 D2) Va 1	Stade Joannès Dumas à LAMURE SUR AZERGUES
Arbitre centre	SEBTI Mohamed	2544384503	65 km
Arbitre assistant 1	COMBES Enzo	2544326911	26 km
Arbitre assistant 2	CHATELET Elian	2544382983	23 km
Délégué principal	GOMEZ Henri	2548612453	71 km

Coupe Brevenne U17 / Phase Unique	Poule Unique	2219
--	---------------------	-------------

Samedi 15/06/2019 16H

21414927	60992.1	(U17 D2) F.C. Ste Foy Les - C.S Meginand 1 (U17 D2) Lyo 1	Stade Du Plan Du Loup 1 à STE FOY LES LYON
Arbitre centre	SELLAM Hamza	2546076585	54 km
Arbitre assistant 1	DE CARVALHO Enzo	2544995443	12 km
Arbitre assistant 2	TSAPOVA Svetlana	2547636204	34 km
Délégué principal	DUCHAMP Alain	2599862089	13 km

Coupe Saone Metropole U17 / Phase Unique	Poule Unique	225
---	---------------------	------------

Dimanche 16/06/2019 14H

21418260	61018.1	(U17 D3) Tassin U.O.DI 1- F.C. St Cyr Au Mont 1 (U17 D3)	Stade Jean Oboussier 1 à NEUVILLE SUR SAONE
Arbitre centre	POMETT Celian	2543379703	22 km
Arbitre assistant 1	EISINGER Tristan	2546065374	42 km
Arbitre assistant 2	SEMAIL Merwan	2544405571	28 km
Délégué principal	LAMBERT Laurent	2545605444	11 km

Coupe GIm U17 / Phase Unique	Poule Unique	221
-------------------------------------	---------------------	------------

Samedi 15/06/2019 14H

21418914	61047.1	(U17 D3) Meyzieu 2- A.S. De Montchat Lyo 2 (U17 D2)	Stade Séverine 1 à VILLEURBANNE
Arbitre centre	DUBOSCLARD Kevin	2545093804	20 km
Arbitre assistant 1	GOUACEM Ilyes	2544315060	5 km
Arbitre assistant 2	OZDEMIR Safa	2546652776	11 km
Délégué principal			

Coupe Gvr U17 / Phase Unique	Poule Unique	169
-------------------------------------	---------------------	------------

Dimanche 16/06/2019 16H30

Coupe Gvr U17 / Phase Unique	Poule Unique	169
-------------------------------------	---------------------	------------

Dimanche 16/06/2019 16H30

21418703	61020.1	(U17 D4) Am.S. Toussieu 1- Chandieu Heyrieux As 1 (U17 D3)	Complexe Sportif Equinoxe à PUSIGNAN
Arbitre centre	PERDRIX William	2544506827	15 km
Arbitre assistant 1	ROUX Flavien	2544006351	18 km
Arbitre assistant 2	DECOUR Maxence	2544131848	35 km
Délégué principal	VASSIER Georges	2590059872	20 km

Coupe De Lyon Et Du Rhone U15 / Phase Unique	Poule Unique	78
---	---------------------	-----------

Dimanche 16/06/2019 10H

21419873	61056.1	(U15 D1) Meyzieu 1- Lyon Football Fc 3 (U15 D1)	Stade Des Charmilles à FLEURIE
Indispo Arbitre centre	KADRIJA Leo	2545875183	68 km
Arbitre assistant 1	SIONI Fares	2547561066	72 km
Arbitre assistant 2	COUTURIER Adrien	2544491087	53 km
Délégué principal	LUISETTI Nicole	2508661444	53 km
Observateur principal	CIMIER Guillaume	199151884	76 km

Coupe Beaujolais U15 / Phase Unique	Poule Unique	231
--	---------------------	------------

Samedi 15/06/2019 14H30

21418776	61021.1	(U15 D2) F.C. Pontcharra St- Villefranche Fc 2 (U15 D2) L 1	Stade Joannès Dumas à LAMURE SUR AZERGUES
Arbitre centre	COMBES Enzo	2544326911	26 km
Arbitre assistant 1	CHATELET Elian	2544382983	23 km
Arbitre assistant 2	SEBTI Mohamed	2544384503	65 km

Coupe Brevenne U15 / Phase Unique	Poule Unique	220
--	---------------------	------------

Samedi 15/06/2019 14H

21419412	61053.1	(U15 D3) Fc Sud Ouest 69 1- Hauts Lyonnais 1 (U15 D3)	Stade Du Plan Du Loup 1 à STE FOY LES LYON
Arbitre centre	TSAPOVA Svetlana	2547636204	34 km
Arbitre assistant 1	SELLAM Hamza	2546076585	54 km
Arbitre assistant 2	DE CARVALHO Enzo	2544995443	12 km
Délégué principal	LARIBI Abderrazak	2544331938	7 km

Coupe Gsm C. Lariviere U15 / Phase Unique	Poule Unique	175
--	---------------------	------------

Dimanche 16/06/2019 10H

21418259	61017.1	(U15 D3) F.C. Croix - Vaulx En V Fc 3 (U15 D3) Roussien 1	Stade Jean Oboussier 1 à NEUVILLE SUR SAONE
Arbitre centre	EISINGER Tristan	2546065374	42 km
Arbitre assistant 1	SEMAIL Merwan	2544405571	28 km
Arbitre assistant 2	POMMET Celian	2543379703	22 km
Délégué principal	MAMMERI Youssef	2599864263	38 km

Coupe Glm U15 / Phase Unique	Poule Unique	151
-------------------------------------	---------------------	------------

Samedi 15/06/2019 10H

21418917	61048.1	(U15 D3) Ly.O.Lyonnais - A.S. De Montchat Lyo 3 Fem 4 (U15 D3)	Stade Séverine 1 à VILLEURBANNE
Arbitre centre	GOUACEM Ilyes	2544315060	5 km
Arbitre assistant 1	DUBOSCLARD Kevin	2545093804	20 km
Arbitre assistant 2	OZDEMIR Safa	2546652776	11 km

Coupe Gvr U15 Mejean / Phase Unique	Poule Unique	170
--	---------------------	------------

Dimanche 16/06/2019 14H

Coupe Gvr U15 Mejean / Phase Unique	Poule Unique	170
--	---------------------	------------

Dimanche 16/06/2019 14H

21417820	61015.1	(U15 D3) A.S. Villefontaine - Fc Colombier-Satolas 1 1 (U15 D3)	Complexe Sportif Equinoxe à PUSIGNAN
Arbitre centre	DECOUR Maxence	2544131848	35 km
Arbitre assistant 1	PERDRIX William	2544506827	15 km
Arbitre assistant 2	ROUX Flavien	2544006351	18 km
Délégué principal	HERNANDEZ Jean Marie	2510056170	44 km

Barrage Seniors D1 / Barrage	Poule Unique	2966
-------------------------------------	---------------------	-------------

Samedi 15/06/2019 15H30

21419157	61050.1	(SE D1) C. Lyon Ouest S.C. - Venissieux Fc 2 (SE D1) 1	Stade Jean Pluvy à ST PIERRE LA PALUD
Arbitre centre	BOLZE Thierry	2500714159	25 km
Arbitre assistant 1	MEAUDRE Cedric	2538653760	57 km
Arbitre assistant 2	AGHMIR Mohamed	1384013297	32 km
Délégué principal	MAMMERI Youssef	2599864263	32 km

Finale Seniors D1 / Phase Finale	Poule Unique	2967
---	---------------------	-------------

Samedi 15/06/2019 17H30

21419160	61051.1	(SE D1) A.S. Villefontaine 1 - Feyzin C.B.E. 1 (SE D1)	Stade Jean Pluvy à ST PIERRE LA PALUD
Arbitre centre	BELGACEM Lotfi	2510694315	76 km
Arbitre assistant 1	HAMON Didier	2599863407	25 km
Arbitre assistant 2	AMIN Mohamed	2568641789	26 km
Délégué principal	VASSIER Georges	2590059872	40 km

Barrages / U20 District / Barrages	Poule Unique	2965
---	---------------------	-------------

Samedi 15/06/2019 15H30

21418830	61044.1	(U20 D3) Menival F.C. 1 - Vaulx Olympiq 1 (U20 D3)	Stade Alexandre Morin à LYON 05
Arbitre centre	KHRIJI Mouhamed	2545566845	29 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			

Dimanche 16/06/2019 15H30

21418829	61043.1	(U20 D3) Am.Laiq. Mions 1 - A.S. Des Buers Ville 1 (U20 D3)	
Arbitre centre	OUEDERNI Yahia	2544304455	9 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			

Barrages / U17 District / Barrages	Poule Unique	2964
---	---------------------	-------------

Samedi 15/06/2019 17H30

21418828	61042.1	(U17 D4) U.S. Loire - Tassin U.O.DI 2 (U17 D4) S/Rhone 1	Stade Du Prin à LOIRE SUR RHONE
Arbitre centre	LENOBLE Remy	2543691316	34 km
Arbitre assistant 1			Accord entre clubs
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			

Dimanche 16/06/2019 10H

21418822	61036.1	(U17 D4) Ent Fontaines - Menival F.C. 1 (U17 D4) Sathon 1	Stade Municipal à SATHONAY CAMP
Arbitre centre	MANOUBI Insaf	2547823883	36 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			

Barrages / U17 District / Barrages	Poule Unique	2964
---	---------------------	-------------

Dimanche 16/06/2019 10H

21418823	61037.1	(U17 D4) Villeur A.S.A 1 - Sevenne F.C. 1 (U17 D4)	Stade Cyprian à VILLEURBANNE
	Arbitre centre	ALILECH Bassem 2545430927	11 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21418824	61038.1	(U17 D4) E.S. St Priest 1 - Ent Pays Tararien 1 (U17 D4)	Stade Pierre Mendès France N°3 à ST PRIEST
	Arbitre centre	LEVYN Elie 2543903838	15 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21418825	61039.1	(U17 D4) F.C. Ste Foy Les - S.C.B.T.P 1 (U17 D4) Lyo 2	Stade Du Plan Du Loup 1 à STE FOY LES LYON
	Arbitre centre	MOTTAKI Yacine 2547838115	32 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21418826	61040.1	(U17 D4) A.S. Villefontaine - Ly.Chem.Vaise 1 (U17 D4) 1	Stade De La Prairie à VILLEFONTAINE
	Arbitre centre	MAAROUFI Amir 2543682972	41 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21419135	61049.1	(U17 D4) U.S.Des Monts 1 - Asvel Villeurbanne 2 (U17 D4)	Stade Municipal à STE CATHERINE
	Arbitre centre	ATTAIA Walid 2544302356	30 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		

Barrages U15 District / Barrages	Poule Unique	2963
---	---------------------	-------------

Samedi 15/06/2019 15H30

21418807	61025.1	(U15 D4) Domtac Fc 4 - St Fons Co 1 (U15 D4)	Stade Domaine Du Maligny à DOMMARTIN
	Arbitre centre	SALLET Leo 2545000176	35 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21418808	61026.1	(U15 D4) Reyrieux Cs 1 - O. Sathonay 1 (U15 D4)	Stade Municipal à REYRIEUX
	Arbitre centre	AZIZI Rayan 2547006055	18 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21418809	61027.1	(U15 D4) C.S Meginand 2- Rillieux Olym 1 (U15 D4)	Complexe Sportif Grand Croix 2 à MARCY L ETOILE
	Arbitre centre	MARAS Morgane 9602291456	30 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21418810	61028.1	(U15 D4) Fc Deux - El.S. De Gleize 1 (U15 D4) Fontaines 1	Stade Des Ronzières à FONTAINES SUR SAONE
	Arbitre centre	BAHLAOUI Anas 2545591057	34 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		

Barrages U15 District / Barrages			Poule Unique	2963
----------------------------------	--	--	--------------	------

Samedi 15/06/2019 15H30

21418811	61029.1	(U15 D4) Ent Hte Brev- - Tassin U.O.DI 2 (U15 D4) Giraudi 2	Stade Municipal 1 à STE FOY L ARGENTIERE
	Arbitre centre	CHIKHAOUI Temine	2545871144 58 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21418812	61030.1	(U15 D4) Chassieu Decines - A.S. St Martin En Ha 1 (U15 F.C 2 D4)	Stade Romain Tisserand 1 à CHASSIEU
	Arbitre centre	FURNION Mathis	2546017519 36 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21418813	61031.1	(U15 D4) Lyon Duchere 3- Chaponnay Mar 2 (U15 D4)	Stade De La Sauvegarde à LYON 09
	Arbitre centre	ABDI Driss	2544424867 16 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21418814	61032.1	(U15 D4) A.S.Univ. Lyon 2- Mda Foot 2 (U15 D4)	Stade Cyprian à VILLEURBANNE
	Arbitre centre	BOUAZZA HAMADOUCHE Mohamed	2548276325 0 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21418815	61033.1	(U15 D4) Ent Denice-Limas - Feyzin C.B.E. 1 (U15 D4) 1	Stade Municipal à DENICE
	Arbitre centre	BENSTITI Adel	2546222508 49 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21418816	61034.1	(U15 D4) Vaugneray Usol 1- A.S. De Montchat Lyo 4 (U15 D4)	Stade De Chanconche à VAUGNERAY
	Arbitre centre		
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
21418817	61035.1	(U15 D4) Usel Foot 2- Menival F.C. 1 (U15 D4)	Stade Des Marais 2 à JONAGE
	Arbitre centre	MAAOUI Khalil	2545299837
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		

Samedi 15/06/2019 18H

21418806	61024.1	(U15 D4) F.C. Pontcharra St- O. De Belleroche 1 (U15 L 2 D4)	Complexe Sportif Roger Marduel à PONTCHARRA SUR TURDINE
	Arbitre centre	LITAUDON Nicolas	2544355587 32 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		

Interdistricts Feminin / Phase 1	Poule C	477
---	----------------	------------

Dimanche 23/06/2019 15H

21417442 25754.1

F.C. Bords De Saone 1 - Ent.S.Nord Drome 1

Stade Robert Richard N° 1 à
PARCIEUX



AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

Club : 500080 OLYMPIQUE LYONNAIS								
Dossier :	18722209	du	07/06/2019	U13 Poules Label Jeunes/ Phase 2 - 9 Equipes	Poule A	21194902	22/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			03/06/2019	03/06/2019		4,00€
Total :								4,00€

Club : 500081 A.S.UNIV. LYON								
Dossier :	18720323	du	05/06/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule G	20934308	03/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai			27/05/2019	27/05/2019		20,00€
Dossier :	18722142	du	07/06/2019	Coupe De Lyon Et Du Rhone U15/ Phase Unique	Poule Unique	21402740	18/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			20/05/2019	20/05/2019		23,00€
Total :								43,00€

Club : 500124 A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS								
Dossier :	18718874	du	03/06/2019	U13 Inter-Groupements/ Phase 2	Poule A	21227744	18/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	91	Licence Manquante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante			03/06/2019	03/06/2019		7,00€
Dossier :	18720213	du	05/06/2019	U17 D4/ Phase 2	Poule E Niveau 1	21221294	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			03/06/2019	03/06/2019		8,00€
Total :								15,00€

Club : 500319 F.C. TARARE								
Dossier :	18720256	du	05/06/2019	U15 D4/ Phase 2	Poule K Niveau 2	21218571	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			27/05/2019	27/05/2019		94,00€
Dossier :	18722160	du	07/06/2019	U17 D4/ Phase 2	Poule B Niveau 1	21221195	18/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			20/05/2019	20/05/2019		23,00€
Total :								117,00€

Club : 500340 S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ								
Dossier :	18722470	du	07/06/2019	U17 D2/ Phase Unique	Poule B	20461474	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			27/05/2019	27/05/2019		24,50€

Total :	24,50€
---------	--------

Club :	500361	C.OM. ST FONTS
---------------	---------------	-----------------------

Dossier :	18720292	du	05/06/2019	U17 D3/ Phase Unique	Poule C	20461997	12/05/2019
-----------	----------	----	------------	----------------------	---------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	20/05/2019	20/05/2019		123,00€

Dossier :	18720566	du	05/06/2019	Coupe Glm U15/ Phase Unique	Poule Unique	21416435	01/06/2019
-----------	----------	----	------------	-----------------------------	--------------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	03/06/2019	03/06/2019		20,00€

Total :	143,00€
---------	---------

Club :	504252	GRPE S. DE CHASSE S/RHONE
---------------	---------------	----------------------------------

Dossier :	18722456	du	07/06/2019	Seniors D2/ Phase Unique	Poule C	20456640	26/05/2019
-----------	----------	----	------------	--------------------------	---------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	27/05/2019	27/05/2019		49,00€

Total :	49,00€
---------	--------

Club :	504256	F.C. VILLEFRANCHE
---------------	---------------	--------------------------

Dossier :	18718603	du	03/06/2019
-----------	----------	----	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	133	Beaujolais Licence manquante U9	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	133	Beaujolais Licence manquante U9	03/06/2019	03/06/2019		4,00€

Dossier :	18718604	du	03/06/2019
-----------	----------	----	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	36	Beaujolais Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	36	Beaujolais Forfait U11	03/06/2019	03/06/2019		21,00€

Dossier :	18718606	du	03/06/2019
-----------	----------	----	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	14	Beaujolais Licence manquante U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	14	Beaujolais Licence manquante U11	03/06/2019	03/06/2019		36,00€

Total :	61,00€
---------	--------

Club :	504275	C.S. NEUVILLOIS
---------------	---------------	------------------------

Dossier :	18719440	du	04/06/2019	Seniors D2/ Phase Unique	Poule D	20456771	26/05/2019
-----------	----------	----	------------	--------------------------	---------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Dossier :	18720252	du	05/06/2019	Seniors D4/ Phase Unique	Poule D	20458588	26/05/2019
-----------	----------	----	------------	--------------------------	---------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	27/05/2019	27/05/2019		123,00€

Total :	131,00€
---------	---------

Club :	504303	U.S. MAJOLAINE MEYZIEU						
Dossier :	18718875	du	03/06/2019	U12 Poules Label Jeunes/ Phase 2	Poule C	21195167	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	91	Licence Manquante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante			03/06/2019	03/06/2019		7,00€
Dossier :	18722144	du	07/06/2019	Coupe De Lyon Et Du Rhone U15/ Phase Unique	Poule Unique	21402740	18/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			20/05/2019	20/05/2019		23,00€
Total :								30,00€

Club :	504408	A.S. RHODANIENNE						
Dossier :	18719627	du	04/06/2019	U20 D2/ Phase Unique	Poule B	20461205	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			03/06/2019	03/06/2019		13,00€
Total :								13,00€

Club :	504445	C.S. VERPILLIERE						
Dossier :	18722184	du	07/06/2019	Coupe Gvr Senior/ Phase Unique	Poule Unique	21400303	19/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			20/05/2019	20/05/2019		46,00€
Dossier :	18722296	du	07/06/2019	Seniors D1/ Phase Unique	Poule A	20456109	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			27/05/2019	27/05/2019		23,00€
Total :								69,00€

Club :	504446	ET.S. LIERGUOISE						
Dossier :	18718633	du	03/06/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	32	Beaujolais Forfait U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	32	Beaujolais Forfait U13			03/06/2019	03/06/2019		21,00€
Dossier :	18719487	du	04/06/2019	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	20458193	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			03/06/2019	03/06/2019		8,00€
Dossier :	18720270	du	05/06/2019	U15 D4/ Phase 2	Poule J Niveau 2	21218543	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			27/05/2019	27/05/2019		94,00€
Total :								123,00€

Club :	504502	OLYMPIC SATHONAY-CAMP FOOTBALL					
Dossier :	18720239	du	05/06/2019	U15 D4/ Phase 2	Poule G Niveau 1	21218449	25/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						

Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	27/05/2019	27/05/2019		123,00€
Dossier :	18722183	du 07/06/2019 Seniors D3/ Phase Unique	Poule A	20457389	19/05/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	20/05/2019	20/05/2019		23,00€

Total :	146,00€
---------	---------

Club :	504563	C.A.S. CHEMINOTS OULLINS LYON				
Dossier :	18719420	du 04/06/2019 Seniors D2/ Phase Unique	Poule B	20456504	26/05/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	03/06/2019	03/06/2019		13,00€
Dossier :	18719779	du 04/06/2019 U17 D2/ Phase Unique	Poule B	20461475	25/05/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplète	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	21,00€
---------	--------

Club :	504671	U.GLE ARMENIENNE LYON DECINES				
Dossier :	18718852	du 03/06/2019 U17 D3/ Phase Unique	Poule C	20462003	26/05/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplète	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	8,00€
---------	-------

Club :	504674	A.S. DE LIMAS				
Dossier :	18720258	du 05/06/2019 Seniors D5/ Phase Unique	Poule B	20931954	26/05/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	27/05/2019	27/05/2019		94,00€

Total :	94,00€
---------	--------

Club :	504723	F.C. VAULX EN VELIN				
Dossier :	18720276	du 05/06/2019 Féminines U18 D1 A 11/ Phase 3	Poule B	21399401	25/05/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées	27/05/2019	27/05/2019		335,00€
Dossier :	18722213	du 07/06/2019 Feminiines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule A	21187628	25/05/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplète	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	03/06/2019	03/06/2019		8,00€
Dossier :	18722301	du 07/06/2019 U17 D1/ Phase Unique	Poule Unique	20461339	25/05/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	27/05/2019	27/05/2019		46,00€

Total :	389,00€
---------	---------

Club : 504730	A.S. CRAPONNE
----------------------	----------------------

Dossier :	18719602	du	04/06/2019	U20 D1/ Phase Unique	Poule Unique	20487225	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			03/06/2019	03/06/2019		26,00€

Total :	26,00€
---------	--------

Club : 504739	FEYZIN C. BELLE ET.
----------------------	----------------------------

Dossier :	18718830	du	03/06/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule E	20934046	17/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Dossier :	18718835	du	03/06/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule E	20934058	24/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Dossier :	18719408	du	04/06/2019	Seniors D1/ Phase Unique	Poule B	20456240	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			03/06/2019	03/06/2019		26,00€

Dossier :	18720635	du	05/06/2019	Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	20457924	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			27/05/2019	27/05/2019		13,00€

Total :	55,00€
---------	--------

Club : 505605	F.C. LYON FOOTBALL
----------------------	---------------------------

Dossier :	18719607	du	04/06/2019	U20 D1/ Phase Unique	Poule Unique	20487229	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			03/06/2019	03/06/2019		13,00€

Dossier :	18720188	du	05/06/2019	Feminines Seniors D1 A 8/ Phase 2	Poule B	21185126	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	42	Forfait Seniors dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	042	Forfait Seniors dans les 3 dernières journées			03/06/2019	03/06/2019		500,00€

Dossier :	18720305	du	05/06/2019	Feminines Seniors D1 A 11/ Phase 2	Poule Accession	21187442	11/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			20/05/2019	20/05/2019		94,00€

Dossier :	18722171	du	07/06/2019	Coupe De Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Unique	Poule Unique	21410475	19/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			20/05/2019	20/05/2019		23,00€

Dossier :	18722256	du	07/06/2019	U15 D1/ Phase Unique	Poule Unique	20462262	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			27/05/2019	27/05/2019		23,00€

Total :	653,00€
---------	---------

Club :	509685	F.C. DU POINT DU JOUR					
Dossier :	18722277	du	07/06/2019	U17 D3/Phase Unique	Poule A	20461735	26/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		46,00€
Total :							46,00€

Club :	511777	ST ALBAN DE ROCHE SP.					
Dossier :	18722217	du	07/06/2019	Coupe De Lyon Du Rhone Seniors/Phase Unique	Poule Unique	21410473	19/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		29,00€
Total :							29,00€

Club :	512107	EL.S. DE CHAPONOST					
Dossier :	18720569	du	05/06/2019	Coupe De Lyon Et Du Rhone U17/Phase Unique	Poule Unique	21416516	02/06/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		03/06/2019	03/06/2019		20,00€
Total :							20,00€

Club :	513175	A. BESSEY C.					
Dossier :	18719444	du	04/06/2019	Seniors D3/Phase Unique	Poule A	20457395	26/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		8,00€
Dossier :	18722181	du	07/06/2019	Seniors D3/Phase Unique	Poule A	20457389	19/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		20/05/2019	20/05/2019		23,00€
Total :							31,00€

Club :	513735	F.C. CROIX ROUSSE LYON					
Dossier :	18722111	du	07/06/2019	U17 D2/Phase Unique	Poule A	20461585	18/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		20/05/2019	20/05/2019		23,00€
Total :							23,00€

Club :	514696	J.S. IRIGNY					
Dossier :	18720208	du	05/06/2019	Veterans/Phase Unique	Poule G	20934320	24/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin		Montant

				Fin récidive			
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		03/06/2019	03/06/2019		123,00€
Dossier :	18720255	du 05/06/2019 U20 D3/ Phase 2		Poule B Niveau 1	21221899		25/05/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		27/05/2019	27/05/2019		123,00€
Dossier :	18720296	du 05/06/2019 Veterans/ Phase Unique		Poule G	20934319		10/05/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		20/05/2019	20/05/2019		94,00€
Dossier :	18722499	du 07/06/2019 Seniors D2/ Phase Unique		Poule A	20456373		26/05/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		24,50€

Total :	364,50€
---------	---------

Club :		516106 AM.S. ST FORGEUX					
Dossier :	18718582	du 03/06/2019					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	133	Beaujolais Licence manquante U9		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	133	Beaujolais Licence manquante U9		03/06/2019	03/06/2019		32,00€
Dossier :	18718584	du 03/06/2019					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	32	Beaujolais Forfait U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	32	Beaujolais Forfait U13		03/06/2019	03/06/2019		21,00€

Total :	53,00€
---------	--------

Club :		516533 C. LYON OUEST S.C.					
Dossier :	18722462	du 07/06/2019 Seniors D1/ Phase Unique		Poule A	20456110		25/05/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		23,00€

Total :	23,00€
---------	--------

Club :		517784 ST. AMPLEPUISIEN					
Dossier :	18718599	du 03/06/2019					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	133	Beaujolais Licence manquante U9		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	133	Beaujolais Licence manquante U9		03/06/2019	03/06/2019		12,00€
Dossier :	18718600	du 03/06/2019					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	67	Beaujolais Licence manquante U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	67	Beaujolais licence manquante U13		10/06/2019	10/06/2019		4,00€
Dossier :	18719600	du 04/06/2019 Feminines Seniors D1 A 8/ Phase 2		Poule A	21185060		26/05/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		03/06/2019	03/06/2019		13,00€
Dossier :	18722309	du 07/06/2019 Seniors D1/ Phase Unique		Poule A	20456107		26/05/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant

Décision : 124 Frais de délégation 27/05/2019 27/05/2019 33,00€

Total : 62,00€

Club : 517825 O. DE RILLIEUX

Dossier : 18720206 du 05/06/2019 U15 D4/ Phase 2 Poule M Niveau 2 21218634 26/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées 03/06/2019 03/06/2019 94,00€

Dossier : 18722168 du 07/06/2019 Coupe De Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Unique Poule Unique 21410475 19/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 124 Frais de délégation Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 124 Frais de délégation 20/05/2019 20/05/2019 23,00€

Total : 117,00€

Club : 518907 O. ST QUENTINOIS FALLAVIER

Dossier : 18719644 du 04/06/2019 U20 D3/ Phase 2 Poule B Niveau 1 21221901 25/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 131 Absence Délégué sur feuille de match Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 131 Absence Délégué sur feuille de match 03/06/2019 03/06/2019 13,00€

Dossier : 18720263 du 05/06/2019 U17 D2/ Phase Unique Poule B 20461472 25/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées 27/05/2019 27/05/2019 94,00€

Dossier : 18720280 du 05/06/2019 U17 D3/ Phase Unique Poule D 20462134 25/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 121 Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 121 Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées 27/05/2019 27/05/2019 335,00€

Dossier : 18722228 du 07/06/2019 Coupe Gvr U15 Mejean/ Phase Unique Poule Unique 21411166 18/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 124 Frais de délégation Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 124 Frais de délégation 20/05/2019 20/05/2019 24,50€

Total : 466,50€

Club : 518950 A.S. DENICE

Dossier : 18718632 du 03/06/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 36 Beaujolais Forfait U11 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 36 Beaujolais Forfait U11 03/06/2019 03/06/2019 21,00€

Dossier : 18719489 du 04/06/2019 Seniors D4/ Phase Unique Poule A 20458194 26/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 131 Absence Délégué sur feuille de match Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 131 Absence Délégué sur feuille de match 03/06/2019 03/06/2019 13,00€

Total : 34,00€

Club : 520061 O. ST GENIS LAVAL

Dossier : 18719576 du 04/06/2019 Feminines Seniors D1 A 8/ Phase 2 Poule A 21185058 25/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 131 Absence Délégué sur feuille de match Date d'effet Date de fin Montant

							Fin récidive		
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		03/06/2019	03/06/2019			13,00€	
Dossier :	18720222	du	05/06/2019 U20 D3/ Phase 2	Poule A Niveau 1		21221857		18/05/2019	
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive		Montant	
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		03/06/2019	03/06/2019			94,00€	
Dossier :	18722136	du	07/06/2019 Seniors D2/ Phase Unique	Poule B		20456487		18/05/2019	
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive		Montant	
Décision :	124	Frais de délégation		20/05/2019	20/05/2019			23,00€	

Total :	130,00€
---------	---------

Club :		520066 LYON-DUCHERE A.S.							
Dossier :	18720322	du	05/06/2019 Veterans/ Phase Unique	Poule D		20933911		03/05/2019	
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive		Montant	
Décision :	25	Feuille de match hors délai		27/05/2019	27/05/2019			20,00€	

Total :	20,00€
---------	--------

Club :		520835 A.S. DES BUERS VILLEURBANNE							
Dossier :	18719650	du	04/06/2019 U20 D3/ Phase 2	Poule C Niveau 1		21221931		26/05/2019	
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive		Montant	
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		03/06/2019	03/06/2019			26,00€	
Dossier :	18722453	du	07/06/2019 U20 D3/ Phase 2	Poule C Niveau 1		21221931		26/05/2019	
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive		Montant	
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019			52,00€	

Total :	78,00€
---------	--------

Club :		521194 U.S. MUNICIPALE PIERRE BENITE							
Dossier :	18720224	du	05/06/2019 U17 D4/ Phase 2	Poule E Niveau 1		21221293		25/05/2019	
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive		Montant	
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		03/06/2019	03/06/2019			94,00€	
Dossier :	18722262	du	07/06/2019 Seniors D2/ Phase Unique	Poule B		20456503		25/05/2019	
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive		Montant	
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019			46,00€	

Total :	140,00€
---------	---------

Club :		521509 U.S. LOIRE S/RHONE							
Dossier :	18722251	du	07/06/2019 U15 D4/ Phase 2	Poule A Niveau 1		21218215		25/05/2019	
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive		Montant	
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019			46,00€	

Total :	46,00€
---------	--------

Club : 521545	A.S.A.M. CLOCHEMERLE VAUX BEAUJOL
----------------------	--

Dossier :	18719556	du	04/06/2019	Seniors D5/Phase Unique	Poule B	20931955	26/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	8,00€
---------	-------

Club : 522542	A.S. TROLLSPORT LYON
----------------------	-----------------------------

Dossier :	18718834	du	03/06/2019	Veterans/Phase Unique	Poule E	20934058	24/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	91	Licence Manquante		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante		03/06/2019	03/06/2019		7,00€

Total :	7,00€
---------	-------

Club : 522883	MUROISE F. ST BONNET DE MURE
----------------------	-------------------------------------

Dossier :	18718892	du	03/06/2019	Pratique Futsal U18/Phase 2	Poule A	21184741	25/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		8,00€
Dossier :	18720574	du	05/06/2019	Pratique Futsal U18/Phase 2	Poule A	21184739	01/06/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet		03/06/2019	03/06/2019		13,00€

Total :	21,00€
---------	--------

Club : 523203	A.S. DE DARDILLY
----------------------	-------------------------

Dossier :	18719464	du	04/06/2019	Seniors D3/Phase Unique	Poule B	20457531	25/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	8,00€
---------	-------

Club : 523341	EV.S. GENAS AZIEU
----------------------	--------------------------

Dossier :	18722475	du	07/06/2019	U17 D2/Phase Unique	Poule B	20461474	25/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		24,50€

Total :	24,50€
---------	--------

Club : 523483	A.S. DE MONTCHAT LYON
----------------------	------------------------------

Dossier :	18719617	du	04/06/2019	U20 D1/Phase Unique	Poule Unique	20487231	25/05/2019
-----------	----------	----	------------	---------------------	--------------	----------	------------

Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	03/06/2019	03/06/2019		26,00€

Total :	26,00€
---------	--------

Club :	523647	ELS. DE GLEIZE				
Dossier :	18718566	du	03/06/2019			
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	32	Beujolais Forfait U13	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	32	Beujolais Forfait U13	03/06/2019	03/06/2019		63,00€
Dossier :	18718571	du	03/06/2019			
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	36	Beujolais Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	36	Beujolais Forfait U11	03/06/2019	03/06/2019		21,00€
Dossier :	18718627	du	03/06/2019			
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	14	Beujolais Licence manquante U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	14	Beujolais Licence manquante U11	03/06/2019	03/06/2019		4,00€
Dossier :	18719553	du	04/06/2019 Seniors D5/Phase Unique	Poule B	20931953	26/05/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	96,00€
---------	--------

Club :	523650	F.C. DE LIMONEST				
Dossier :	18718860	du	03/06/2019 U15 D3/Phase Unique	Poule C	20462926	11/05/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	03/06/2019	03/06/2019		8,00€
Dossier :	18720247	du	05/06/2019 Futsal D2/Phase Unique	Poule Unique	20468315	25/05/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	42	Forfait Seniors dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	042	Forfait Seniors dans les 3 dernières journées	27/05/2019	27/05/2019		500,00€
Dossier :	18720327	du	05/06/2019 Pratique Futsal U18/Phase 2	Poule A	21184735	28/04/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai	20/05/2019	20/05/2019		20,00€
Dossier :	18722162	du	07/06/2019 U17 D4/Phase 2	Poule B Niveau 1	21221195	18/05/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	20/05/2019	20/05/2019		23,00€

Total :	551,00€
---------	---------

Club :	523654	F.C. STE FOY LES LYON				
Dossier :	18722458	du	07/06/2019 Seniors D2/Phase Unique	Poule A	20456374	25/05/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	27/05/2019	27/05/2019		46,00€

Total :	46,00€
---------	--------

Club :	523825	F.C. VAL'LYONNAIS
---------------	---------------	--------------------------

Dossier : 18718873 du 03/06/2019 U13 Poules Label Jeunes/ Phase 2 - 6 Equipes Poule C 21194964 25/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	03/06/2019	03/06/2019		4,00€

Dossier : 18722220 du 07/06/2019 Coupe De Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Unique Poule Unique 21410473 19/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	20/05/2019	20/05/2019		29,00€

Dossier : 18722253 du 07/06/2019 U15 D1/ Phase Unique Poule Unique 20462262 25/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	27/05/2019	27/05/2019		23,00€

Dossier : 18722288 du 07/06/2019 Seniors D2/ Phase Unique Poule A 20456376 26/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	27/05/2019	27/05/2019		23,00€

Total :	79,00€
---------	--------

Club :	523960	ET.S. TRINITE LYON
---------------	---------------	---------------------------

Dossier : 18721967 du 07/06/2019 Coupe De Lyon Et Du Rhone U20/ Phase Unique Poule Unique 21416510 02/06/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	03/06/2019	03/06/2019		26,00€

Dossier : 18722316 du 07/06/2019 U20 D2/ Phase Unique Poule B 20461207 25/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	27/05/2019	27/05/2019		27,00€

Total :	53,00€
---------	--------

Club :	524489	AM.S. DES CHEMINOTS ST PRIEST
---------------	---------------	--------------------------------------

Dossier : 18719570 du 04/06/2019 Seniors D5/ Phase Unique Poule E 20932225 25/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	03/06/2019	03/06/2019		26,00€

Total :	26,00€
---------	--------

Club :	525335	AM.S. TOUSSIEU
---------------	---------------	-----------------------

Dossier : 18720274 du 05/06/2019 U20 D3/ Phase 2 Poule B Niveau 1 21221900 25/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	27/05/2019	27/05/2019		94,00€

Dossier : 18722223 du 07/06/2019 Coupe Gvr Senior/ Phase Unique Poule Unique 21400304 19/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	20/05/2019	20/05/2019		23,00€

Total :	117,00€
---------	---------

Club :	525631	AM.LAIQ. MIONS
---------------	---------------	-----------------------

Dossier :	18718777	du	03/06/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule B	20933661	24/05/2019
-----------	----------	----	------------	------------------------	---------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE						
------------	------------------	--	--	--	--	--	--

Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	----	--------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	10	Feuille match incomplète	03/06/2019	03/06/2019		8,00€
------------	----	--------------------------	------------	------------	--	-------

Dossier :	18720225	du	05/06/2019	U17 D4/ Phase 2	Poule A Niveau 1	21221172	26/05/2019
-----------	----------	----	------------	-----------------	------------------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE						
------------	------------------	--	--	--	--	--	--

Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	-----	---	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	03/06/2019	03/06/2019		94,00€
------------	-----	---	------------	------------	--	--------

Dossier :	18720266	du	05/06/2019	Futsal D4/ Phase 2	Poule A	21215497	12/03/2019
-----------	----------	----	------------	--------------------	---------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE						
------------	------------------	--	--	--	--	--	--

Motif :	15	1er Forfait	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	----	-------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	15	1er Forfait	27/05/2019	27/05/2019		47,00€
------------	----	-------------	------------	------------	--	--------

Dossier :	18722461	du	07/06/2019	Seniors D1/ Phase Unique	Poule A	20456110	25/05/2019
-----------	----------	----	------------	--------------------------	---------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE						
------------	------------------	--	--	--	--	--	--

Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	-----	---------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	124	Frais de délégation	27/05/2019	27/05/2019		23,00€
------------	-----	---------------------	------------	------------	--	--------

Total :	172,00€
---------	---------

Club :	526565	DOMTAC FC
---------------	---------------	------------------

Dossier :	18718592	du	03/06/2019				
-----------	----------	----	------------	--	--	--	--

Personne :	TRE - TRESORERIE						
------------	------------------	--	--	--	--	--	--

Motif :	133	Beujolais Licence manquante U9	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	-----	--------------------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	133	Beujolais Licence manquante U9	03/06/2019	03/06/2019		4,00€
------------	-----	--------------------------------	------------	------------	--	-------

Total :	4,00€
---------	-------

Club :	526814	A.S. BELLECOUR PERRACHE LYON
---------------	---------------	-------------------------------------

Dossier :	18720579	du	05/06/2019	Coupe Glm U17/ Phase Unique	Poule Unique	21416432	02/06/2019
-----------	----------	----	------------	-----------------------------	--------------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE						
------------	------------------	--	--	--	--	--	--

Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	-----	---------------------------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	03/06/2019	03/06/2019		20,00€
------------	-----	---------------------------------------	------------	------------	--	--------

Total :	20,00€
---------	--------

Club :	528353	O. DE VAULX EN VELIN
---------------	---------------	-----------------------------

Dossier :	18721973	du	07/06/2019	Coupe De Lyon Et Du Rhone U20/ Phase Unique	Poule Unique	21417240	02/06/2019
-----------	----------	----	------------	---	--------------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE						
------------	------------------	--	--	--	--	--	--

Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	-----	--------------------------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	03/06/2019	03/06/2019		26,00€
------------	-----	--------------------------------------	------------	------------	--	--------

Total :	26,00€
---------	--------

Club :	528363	A.S. VILLEFONTAINE
---------------	---------------	---------------------------

Dossier :	18722224	du	07/06/2019	Coupe Gvr Senior/ Phase Unique	Poule Unique	21400304	19/05/2019
-----------	----------	----	------------	--------------------------------	--------------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		20/05/2019	20/05/2019		23,00€
Dossier :	18722231	du 07/06/2019	Coupe Gvr U15 Mejean/ Phase Unique	Poule Unique	21411166		18/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		20/05/2019	20/05/2019		24,50€
Total :							47,50€

Club :	528368	A.S. PORTUGAISE VAULX EN VELIN					
Dossier :	18719451	du 04/06/2019	Seniors D3/ Phase Unique	Poule B	20457529		26/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		03/06/2019	03/06/2019		13,00€
Dossier :	18722483	du 07/06/2019	Seniors D3/ Phase Unique	Poule B	20457529		26/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		23,00€
Total :							36,00€

Club :	528944	A.S. SORNINS REUNIS ST IGNY VERS					
Dossier :	18719549	du 04/06/2019	Seniors D5/ Phase Unique	Poule A	20931864		26/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		03/06/2019	03/06/2019		13,00€
Dossier :	18720223	du 05/06/2019	U15 D4/ Phase 2	Poule F Niveau 1	21218417		25/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		03/06/2019	03/06/2019		123,00€
Total :							136,00€

Club :	529291	U.S. VAULX EN VELIN					
Dossier :	18719498	du 04/06/2019	Seniors D4/ Phase Unique	Poule B	20458326		25/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		03/06/2019	03/06/2019		26,00€
Dossier :	18719646	du 04/06/2019	U20 D3/ Phase 2	Poule C Niveau 1	21221929		26/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		03/06/2019	03/06/2019		13,00€
Dossier :	18722131	du 07/06/2019	Seniors D2/ Phase Unique	Poule B	20456487		18/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		20/05/2019	20/05/2019		23,00€
Dossier :	18722275	du 07/06/2019	U17 D2/ Phase Unique	Poule A	20461607		25/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		23,00€

Total :	85,00€
---------	--------

Club :	530038	S.C. MACCABI LYON
---------------	---------------	--------------------------

Dossier :	18719573	du	04/06/2019	Seniors D5/ Phase Unique	Poule F	20932313	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			03/06/2019	03/06/2019		13,00€

Total :	13,00€
---------	--------

Club :	530052	F.C. ST CYR AU MONT D'OR
---------------	---------------	---------------------------------

Dossier :	18719630	du	04/06/2019	U20 D2/ Phase Unique	Poule B	20461209	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			03/06/2019	03/06/2019		13,00€
Dossier :	18722464	du	07/06/2019	Seniors D2/ Phase Unique	Poule A	20456375	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			27/05/2019	27/05/2019		23,00€

Total :	36,00€
---------	--------

Club :	530061	A.S. VILLECHENEVE
---------------	---------------	--------------------------

Dossier :	18719506	du	04/06/2019	Seniors D4/ Phase Unique	Poule C	20458456	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			03/06/2019	03/06/2019		26,00€

Total :	26,00€
---------	--------

Club :	531455	ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU
---------------	---------------	------------------------------------

Dossier :	18720250	du	05/06/2019	Seniors D5/ Phase Unique	Poule E	20932223	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			27/05/2019	27/05/2019		123,00€

Total :	123,00€
---------	---------

Club :	533109	F.C. GERLAND LYON
---------------	---------------	--------------------------

Dossier :	18720581	du	05/06/2019	Coupe L.Guichard Glm Senior/ Phase Unique	Poule Unique	21416428	02/06/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			03/06/2019	03/06/2019		20,00€

Total :	20,00€
---------	--------

Club :	538623	F.C. VAILLANTE A.S. D'YZERON
---------------	---------------	-------------------------------------

Dossier :	18719512	du	04/06/2019	Seniors D4/ Phase Unique	Poule C	20458458	26/05/2019
-----------	----------	----	------------	--------------------------	---------	----------	------------

Personne :		TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	8,00€
---------	-------

Club :	541589	MENIVAL F.C.					
Dossier :	18722294	du 07/06/2019	Seniors D1/Phase Unique	Poule A	20456109	26/05/2019	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		23,00€

Total :	23,00€
---------	--------

Club :	541604	O. DE BELLEROCHÉ					
Dossier :	18718623	du 03/06/2019					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	14	Beaujolais Licence manquante U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	14	Beaujolais Licence manquante U11		03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Dossier :	18719465	du 04/06/2019	Seniors D3/Phase Unique	Poule B	20457532	26/05/2019	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	16,00€
---------	--------

Club :	541676	F.C. DES COMORIENS DE LYON					
Dossier :	18719497	du 04/06/2019	Seniors D4/Phase Unique	Poule B	20458325	26/05/2019	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		03/06/2019	03/06/2019		26,00€

Total :	26,00€
---------	--------

Club :	541895	F.C. PONTCHARRA ST LOUP					
Dossier :	18718610	du 03/06/2019					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	133	Beaujolais Licence manquante U9		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	133	Beaujolais Licence manquante U9		03/06/2019	03/06/2019		4,00€

Dossier :	18718612	du 03/06/2019					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	14	Beaujolais Licence manquante U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	14	Beaujolais Licence manquante U11		03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Dossier :	18722282	du 07/06/2019	Seniors D2/Phase Unique	Poule C	20456636	26/05/2019	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		24,50€

Total :	36,50€
---------	--------

Club :	545882	F.C. CORCELLES EN BEAUJOLAIS						
Dossier :	18719551	du	04/06/2019	Seniors D5/ Phase Unique	Poule A	20931866	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			03/06/2019	03/06/2019		13,00€

Total :	13,00€
---------	--------

Club :	546317	F.C. CHAPONNAY MARENNES						
Dossier :	18720254	du	05/06/2019	U20 D2/ Phase Unique	Poule A	20461078	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées			27/05/2019	27/05/2019		335,00€
Dossier :	18720308	du	05/06/2019	Feminines Seniors D1 A 8/ Phase 2	Poule B	21185118	12/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			20/05/2019	20/05/2019		123,00€
Dossier :	18722212	du	07/06/2019	Coupe Vial Feminine/ Phase Unique	Poule Unique	21410471	19/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			20/05/2019	20/05/2019		23,00€

Total :	481,00€
---------	---------

Club :	546355	F.C. BORDS DE SAONE						
Dossier :	18720269	du	05/06/2019	U15 D4/ Phase 2	Poule L Niveau 2	21218604	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			27/05/2019	27/05/2019		123,00€

Total :	123,00€
---------	---------

Club :	548245	O.S. BEAUJOLAIS						
Dossier :	18720301	du	05/06/2019	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	20458187	12/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			20/05/2019	20/05/2019		94,00€

Total :	94,00€
---------	--------

Club :	548271	CHAMBOST ALLIERES ST JUST AVRAY						
Dossier :	18718602	du	03/06/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	133	Beaujolais Licence manquante U9			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	133	Beaujolais Licence manquante U9			03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	8,00€
---------	-------

Club :	548782	O.S. POUILLY POMMIERS				
---------------	---------------	------------------------------	--	--	--	--

Dossier :	18718579	du	03/06/2019	Coupe Des Vignerons Beaujolais/ Phase Unique	Poule Unique	21411201	17/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10		Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10		Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	8,00€
---------	-------

Club :	548812	F.C. LA SEVENNE						
Dossier :	18722495	du	07/06/2019	Seniors D2/ Phase Unique	Poule A	20456373	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124		Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124		Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		24,50€

Total :	24,50€
---------	--------

Club :	549420	F.C. GRIGNY						
Dossier :	18718750	du	03/06/2019	Seniors D1/ Phase Unique	Poule B	20456241	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	115		Infraction statut encadrement		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115		Infraction statut encadrement		03/06/2019	03/06/2019		22,00€
Dossier :	18722479	du	07/06/2019	Seniors D1/ Phase Unique	Poule B	20456241	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124		Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124		Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		24,50€

Total :	46,50€
---------	--------

Club :	549463	RHONE SUD F.C.						
Dossier :	18719479	du	04/06/2019	Seniors D3/ Phase Unique	Poule F	20458056	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131		Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131		Absence Délégué sur feuille de match		03/06/2019	03/06/2019		13,00€
Dossier :	18720210	du	05/06/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule F	20934192	24/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	164		2ème forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164		2ème forfait dans les 3 dernières journées		03/06/2019	03/06/2019		123,00€
Dossier :	18720215	du	05/06/2019	U17 D4/ Phase 2	Poule F Niveau 2	21221304	16/03/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163		1er forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163		1er forfait dans les 3 dernières journées		03/06/2019	03/06/2019		94,00€

Total :	230,00€
---------	---------

Club :	549799	FOOT SALLE CIVRIEUX D AZERGUES						
Dossier :	18720248	du	05/06/2019	Futsal D3/ Phase Unique	Poule B	20468574	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163		1er forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163		1er forfait dans les 3 dernières journées		27/05/2019	27/05/2019		94,00€

Total :	94,00€
---------	--------

Club :		550008		CHASSIEU DECINES F.C.					
Dossier :	18719407	du	04/06/2019	Seniors D1/ Phase Unique	Poule B	20456239	26/05/2019		
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		03/06/2019	03/06/2019		26,00€		
							Total :	26,00€	

Club :		551384		U. F. BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES					
Dossier :	18718628	du	03/06/2019						
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	14	Beaujolais Licence manquante U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	14	Beaujolais Licence manquante U11		03/06/2019	03/06/2019		8,00€		
Dossier :	18720260	du	05/06/2019	Seniors D3/ Phase Unique	Poule C	20457664	26/05/2019		
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		27/05/2019	27/05/2019		123,00€		
							Total :	131,00€	

Club :		551420		F. C. DU FRANC LYONNAIS					
Dossier :	18718763	du	03/06/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule C	20933791	24/05/2019		
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	10	Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		8,00€		
Dossier :	18722459	du	07/06/2019	Seniors D3/ Phase Unique	Poule C	20457663	26/05/2019		
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		46,00€		
							Total :	54,00€	

Club :		551625		ENT. ODENAS CHARENTAY SAINT-LAGER					
Dossier :	18722284	du	07/06/2019	Seniors D2/ Phase Unique	Poule C	20456636	26/05/2019		
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		24,50€		
							Total :	24,50€	

Club :		551997		A.S. DE PROPIERES					
Dossier :	18718601	du	03/06/2019						
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	133	Beaujolais Licence manquante U9		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	133	Beaujolais Licence manquante U9		03/06/2019	03/06/2019		8,00€		
							Total :	8,00€	

Club :		552343 FUTSAL CLUB MORNANT					
Dossier :	18720295	du	05/06/2019	Futsal D4/ Phase 2	Poule B	21226895	11/05/2019
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		20/05/2019	20/05/2019		94,00€
Total :							94,00€

Club :		552404 A. S. CONFLUENCE					
Dossier :	18722266	du	07/06/2019	Seniors D4/ Phase Unique	Poule B	20458322	25/05/2019
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		46,00€
Total :							46,00€

Club :		552531 U. S. DE FOOTBALL DE TARARE					
Dossier :	18720289	du	05/06/2019	Seniors D5/ Phase Unique	Poule B	20931949	11/05/2019
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		20/05/2019	20/05/2019		123,00€
Total :							123,00€

Club :		552556 MONTS D'OR AZERGUES FOOT					
Dossier :	18718506	du	03/06/2019				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	55	Beaujolais Mauvaise destination feuille		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	55	Beaujolais mauvaise destination feuille		03/06/2019	03/06/2019		39,00€
Dossier :	18718517	du	03/06/2019				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	39	Beaujolais Feuille match Hors délai		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	39	Beaujolais Feuille match hors délai		03/06/2019	03/06/2019		20,00€
Dossier :	18718519	du	03/06/2019				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	32	Beaujolais Forfait U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	32	Beaujolais Forfait U13		03/06/2019	03/06/2019		21,00€
Dossier :	18718529	du	03/06/2019				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	133	Beaujolais Licence manquante U9		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	133	Beaujolais Licence manquante U9		03/06/2019	03/06/2019		4,00€
Dossier :	18722195	du	07/06/2019	Futsal D2/ Phase Unique	Poule Unique	20468307	19/05/2019
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		20/05/2019	20/05/2019		26,00€
Dossier :	18722272	du	07/06/2019	U17 D2/ Phase Unique	Poule A	20461607	25/05/2019
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		23,00€
Total :							133,00€

Club :		552969 CLUB SPORTIF ANATOLIA - LYON						
Dossier :	18719441	du	04/06/2019	Seniors D3/Phase Unique	Poule A	20457395	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			03/06/2019	03/06/2019		13,00€
Total :							13,00€	

Club :		553248 A. S. BRON GRAND LYON						
Dossier :	18719411	du	04/06/2019	Seniors D1/Phase Unique	Poule B	20456244	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			03/06/2019	03/06/2019		13,00€
Dossier :	18720324	du	05/06/2019	U17 D3/Phase Unique	Poule C	20461987	04/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai			27/05/2019	27/05/2019		20,00€
Dossier :	18722291	du	07/06/2019	Seniors D2/Phase Unique	Poule A	20456376	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			27/05/2019	27/05/2019		23,00€
Total :							56,00€	

Club :		553259 F. C. DES TERRES DOREES						
Dossier :	18718595	du	03/06/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	133	Beaujolais Licence manquante U9			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	133	Beaujolais Licence manquante U9			03/06/2019	03/06/2019		4,00€
Total :							4,00€	

Club :		553627 F. C. CHAVANOZ						
Dossier :	18722197	du	07/06/2019	Futsal D2/Phase Unique	Poule Unique	20468307	19/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			20/05/2019	20/05/2019		26,00€
Total :							26,00€	

Club :		553724 HAUTE BREVENNE FOOTBALL						
Dossier :	18718749	du	03/06/2019	Seniors D1/Phase Unique	Poule A	20456107	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	115	Infraction statut encadrement			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement			03/06/2019	03/06/2019		22,00€
Dossier :	18722305	du	07/06/2019	Seniors D1/Phase Unique	Poule A	20456107	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			27/05/2019	27/05/2019		33,00€

Total :	55,00€
---------	--------

Club : 553949	C. S. LYON 8
----------------------	---------------------

Dossier :	18720214	du	05/06/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule E	20934060	24/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			03/06/2019	03/06/2019		94,00€

Total :	94,00€
---------	--------

Club : 554474	CHAZAY F. C.
----------------------	---------------------

Dossier :	18718619	du	03/06/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	156	Beujolais Feuille non parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	156	Beujolais Feuille non parvenue			03/06/2019	03/06/2019		50,00€
Dossier :	18718620	du	03/06/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	36	Beujolais Forfait U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	36	Beujolais Forfait U11			03/06/2019	03/06/2019		63,00€

Total :	113,00€
---------	---------

Club : 563771	SUD AZERGUES FOOT
----------------------	--------------------------

Dossier :	18721954	du	07/06/2019	Futsal D4/ Phase 2	Poule B	21226910	02/06/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	8,00€
---------	-------

Club : 563791	HAUTS LYONNAIS
----------------------	-----------------------

Dossier :	18719481	du	04/06/2019	Seniors D3/ Phase Unique	Poule F	20458058	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	8,00€
---------	-------

Club : 563919	LENTILLY FUTSAL CLUB
----------------------	-----------------------------

Dossier :	18720202	du	05/06/2019	Futsal D4/ Phase 2	Poule B	21226904	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			03/06/2019	03/06/2019		94,00€
Dossier :	18721953	du	07/06/2019	Futsal D4/ Phase 2	Poule B	21226908	01/06/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	102,00€
---------	---------

Club :		580613 C. S. MEGINAND					
Dossier :	18718802	du	03/06/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule F	20934190	24/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		8,00€
Dossier :	18719456	du	04/06/2019	Seniors D3/ Phase Unique	Poule B	20457530	26/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		8,00€
Total :							16,00€

Club :		580924 FRANCE FUTSAL RILLIEUX					
Dossier :	18720470	du	05/06/2019	Futsal D4/ Phase 2	Poule A	21226852	31/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		8,00€
Total :							8,00€

Club :		580927 U.S. EST LYONNAIS FOOT					
Dossier :	18718871	du	03/06/2019	U12 Poules Label Jeunes/ Phase 2	Poule C	21195171	25/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	91	Licence Manquante		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante		03/06/2019	03/06/2019		7,00€
Dossier :	18718872	du	03/06/2019	U13 Poules Label Jeunes/ Phase 2 - 6 Equipes	Poule C	21194964	25/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		4,00€
Dossier :	18720178	du	05/06/2019	U17 D4/ Phase 2	Poule A Niveau 1	21221171	25/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		03/06/2019	03/06/2019		8,00€
Dossier :	18722478	du	07/06/2019	Seniors D1/ Phase Unique	Poule B	20456241	26/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		27/05/2019	27/05/2019		24,50€
Total :							43,50€

Club :		580984 SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013					
Dossier :	18722186	du	07/06/2019	Coupe Vial Feminine/ Phase Unique	Poule Unique	21410470	19/05/2019
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		20/05/2019	20/05/2019		46,00€
Total :							46,00€

Club :		581322 F. C. SUD OUEST 69					
--------	--	---------------------------	--	--	--	--	--

Dossier :	18720231	du	05/06/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule G	20934321	24/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	47	Forfait Vétérans dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	47	Forfait Vétérans dans les 3 dernières journées			03/06/2019	03/06/2019		335,00€
Dossier :	18722466	du	07/06/2019	Seniors D2/ Phase Unique	Poule A	20456375	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			27/05/2019	27/05/2019		23,00€

Total :	358,00€
---------	---------

Club :	581381	F. C. COLOMBIER-SATOLAS						
Dossier :	18722127	du	07/06/2019	U17 D2/ Phase Unique	Poule A	20461585	18/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			20/05/2019	20/05/2019		23,00€

Total :	23,00€
---------	--------

Club :	581484	LATINO A. F. C. DE LYON						
Dossier :	18722460	du	07/06/2019	Seniors D4/ Phase Unique	Poule D	20458589	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			27/05/2019	27/05/2019		52,00€

Total :	52,00€
---------	--------

Club :	582234	ASSOCIATION CHANDIEU-HEYRIEUX						
Dossier :	18722210	du	07/06/2019	Coupe Vial Feminine/ Phase Unique	Poule Unique	21410471	19/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			20/05/2019	20/05/2019		23,00€

Total :	23,00€
---------	--------

Club :	582303	UNION SPORTIVE DES MONTS						
Dossier :	18718876	du	03/06/2019	U13 Inter-Groupements/ Phase 2	Poule C	21227806	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	8,00€
---------	-------

Club :	582331	BEAUJOLAIS FOOTBALL						
Dossier :	18718554	du	03/06/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	39	Beaujolais Feuille match Hors délai			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	39	Beaujolais Feuille match hors délai			03/06/2019	03/06/2019		20,00€

Dossier :	18718560	du	03/06/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							

Motif :	14	Beujolais Licence manquante U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	14	Beujolais Licence manquante U11	03/06/2019	03/06/2019		4,00€

Total :	24,00€
---------	--------

Club :	582739	VENISSIEUX FOOTBALL CLUB
---------------	---------------	---------------------------------

Dossier :	18718755	du	03/06/2019	U15 D1/ Phase Unique	Poule Unique	20462266	25/05/2019
-----------	----------	----	------------	----------------------	--------------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	115	Infraction statut encadrement	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	-----	-------------------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	115	Infraction statut encadrement	03/06/2019	03/06/2019		22,00€
------------	-----	-------------------------------	------------	------------	--	--------

Dossier :	18720200	du	05/06/2019	Feminines U18 D1 A 8/ Phase 2	Poule A	21185684	25/05/2019
-----------	----------	----	------------	-------------------------------	---------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	-----	---	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	03/06/2019	03/06/2019		94,00€
------------	-----	---	------------	------------	--	--------

Dossier :	18720325	du	05/06/2019	Pratique Futsal U15/ Phase 2	Poule B	21201509	18/05/2019
-----------	----------	----	------------	------------------------------	---------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	----	----------------------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	25	Feuille de match hors délai	20/05/2019	20/05/2019		20,00€
------------	----	-----------------------------	------------	------------	--	--------

Dossier :	18722207	du	07/06/2019	U13 Poules Label Jeunes/ Phase 2 - 9 Equipes	Poule A	21194902	22/05/2019
-----------	----------	----	------------	--	---------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	----	--------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	10	Feuille match incomplète	03/06/2019	03/06/2019		4,00€
------------	----	--------------------------	------------	------------	--	-------

Dossier :	18722314	du	07/06/2019	U20 D2/ Phase Unique	Poule B	20461207	25/05/2019
-----------	----------	----	------------	----------------------	---------	----------	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	-----	---------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	124	Frais de délégation	27/05/2019	27/05/2019		27,00€
------------	-----	---------------------	------------	------------	--	--------

Total :	167,00€
---------	---------

Club :	582743	F. C. LAMURE POULE
---------------	---------------	---------------------------

Dossier :	18718539	du	03/06/2019
-----------	----------	----	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	39	Beujolais Feuille match Hors délai	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	----	------------------------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	39	Beujolais Feuille match hors délai	03/06/2019	03/06/2019		20,00€
------------	----	------------------------------------	------------	------------	--	--------

Dossier :	18718550	du	03/06/2019
-----------	----------	----	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	36	Beujolais Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	----	-----------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	36	Beujolais Forfait U11	03/06/2019	03/06/2019		21,00€
------------	----	-----------------------	------------	------------	--	--------

Dossier :	18718552	du	03/06/2019
-----------	----------	----	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	29	Beujolais Feuille incomplète U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	----	----------------------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	29	Beujolais Feuille incomplète U11	03/06/2019	03/06/2019		4,00€
------------	----	----------------------------------	------------	------------	--	-------

Total :	45,00€
---------	--------

Club :	582775	FC RENEINS VAUXONNE
---------------	---------------	----------------------------

Dossier :	18718616	du	03/06/2019
-----------	----------	----	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	67	Beujolais Licence manquante U13	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	----	---------------------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	67	Beujolais licence manquante U13	10/06/2019	10/06/2019		8,00€
------------	----	---------------------------------	------------	------------	--	-------

Dossier :	18718637	du	03/06/2019
-----------	----------	----	------------

Personne :	TRE - TRESORERIE
------------	------------------

Motif :	36	Beujolais Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
---------	----	-----------------------	--------------	-------------	--------------	---------

Décision :	36	Beujolais Forfait U11	03/06/2019	03/06/2019		21,00€
Dossier :	18722487	du 07/06/2019 Seniors D3/Phase Unique	Poule B	20457529	26/05/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	27/05/2019	27/05/2019		23,00€

Total :	52,00€
---------	--------

Club :	590655	NOUVELLE GENERATION				
Dossier :	18722206	du 07/06/2019 Futsal D1/Phase Unique	Poule 0	20466215	19/05/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	20/05/2019	20/05/2019		23,00€

Total :	23,00€
---------	--------

Club :	611104	A.S.C.GLE ROUTIERE MAIA SONNIER				
Dossier :	18719538	du 04/06/2019 Seniors D4/Phase Unique	Poule F	20458849	26/05/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	03/06/2019	03/06/2019		13,00€

Total :	13,00€
---------	--------

Club :	663929	A. S. AMALLIA				
Dossier :	18718896	du 03/06/2019 Foot Entreprise A 8/Phase Unique	Poule A	21019665	17/04/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	03/06/2019	03/06/2019		8,00€
Dossier :	18718897	du 03/06/2019 Foot Entreprise A 8/Phase Unique	Poule A	21019675	15/05/2019	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	03/06/2019	03/06/2019		8,00€

Total :	16,00€
---------	--------